

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	07	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	07
ECONOMIE	04	RURAL	11	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2257

3 Mars 2021

3 March 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 22/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EQUIPÉE D'UNE VIDEO SURVEILLANCE À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BATAO DANS LA COMMUNE DE FIGUIL (L : 25 M)
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	15-03-2021

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/DC/C.GDG/CIPM/AI/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVISDE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°11/DC/C.GDG/CIPM/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE GESTIONDES SITES REBOISES DE « OPERATION SAHEL VERT » COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DEMAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED TRANSFÉRÉ, EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	18-03-2021

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/DC/C-MTWA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-MTWA/CIPM/2021 DU 27/02/2021POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AEP GROUPE 1 LOT 1MOUTOURWA ET A EP HOURO-BOKKL LOT 2 DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWADEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2021

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DA/DG/CM-SCDP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N°002/DA/DG/CM-SCDP/2021
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/C-MTWA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-MTWA/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DEDAMAI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2021

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE DJOUGUI, DJABE-FIGUIL, PELGUE ET BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL__MINSANTE/EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	04-03-2021



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>7</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">021 N°001/DC/PAREC/UJCG/CSPM/SPM/03-2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF 021 N°001/DC/PAREC/UJCG/CSPM/SPM/03-2021 YAOUNDÉ, LE 03 MARS 2021 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : ETS KEDORO BP. 82 02 YAOUNDÉ; TEL: +237 677 019 216; EMAIL: AWOUNANGP@YAHOO.COM ETS DEMS BP. 2757 YAOUNDÉ ; TEL : 668 371 222 EMAIL : ETSDEMS@GMAIL.COM ETS FOGICAM BP. 82 23 YAOUNDÉ, TÉL : +237 651303662, EMAIL: FOGICAM@GMAIL.COM ETS ESPOIR BUSINESS BP: 327 YAOUNDÉ TEL:655247915 ;EMAIL: DJOUFFONGABOUB@GMAIL.COM ETS BEDINE BP : 5128 YDÉ TEL : 675 68 07 40 ; EMAIL : TONROS01982@GMAIL.COM ETS ROM BP :YAOUNDÉ ; TEL : 670 65 81 98 OBJET : DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE À L'ACQUISITION DU « KIT DU PARTICIPANT » POUR LES ACTIVITÉS ET ATELIERS DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 03-03-2021</p>
----------	---

<b>8</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DES ECRANS GEANTS DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 25-03-2021</p>
----------	--

<b>9</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> CONSULTATION N° 06/RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021 OF 01/03/2021 FOR THE SUPPLY OF HEALTH EQUIPMENT TO INTEGRATED HEALTH CENTER MUNDUM II, BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 23-03-2021</p>
----------	---

<b>10</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2021 du 03/03/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2021 DU 03/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE ET 01 BUREAU AU LYCÉE TECHNIQUE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 23-03-2021</p>
-----------	--

<b>11</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 21-0019 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 21-0019 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/MINPMEEA/APME/DG/CIPM/2020 DU 21 DECEMBRE 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°000268/CRTV/DG/DAF/DMA/SM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°000268/CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO /CRTV/CIPM/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA CLIMATISATION DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II-PHASE I, EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08 /RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> CONSULTATION N° 08 /RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021 OF 01/03/2021 FOR THE SUPPLY OF COVID 19 MATERIALS IN BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 23-03-2021</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AAMI/HGD/DG/SMP/2021 DU 03 mars 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/HGD/DG/SMP/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A LA PRE SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE L'HÔITAL GENERAL DE DOUALA (HGD). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 22-03-2021</p>
-----------	---

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAÏLSET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE(PD-COBIE)AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL REPERTOIRE DE FOURNISSEURS DE BIENS ET DE PRESTATAIRES DE SERVICES MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT N° DE FINANCEMENT : N°2CM-091, N°2CM-092 ET N°2CM-093 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR1003</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 19-03-2021</p>
-----------	---

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 03 MARS 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; PK 12- NGOH- NJOH (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-03-2021</p>
-----------	--

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/AONO/CA.BFM1/CIPM/BIP MINTP-MINADER 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALLOTS A TOMDJO, A MELAM ET A FOTO PLUS REHABILITATION DE LA ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST EN 02 LOTS EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINTP-MINADER 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 10-03-2021</p>
-----------	--

#

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [05/AONO/CA.BFM1/CIPM/BIP- MINSANTE/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KING PLACE ET DEMSIEM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM DEPARTEMENT DE LA MIFI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE "EN DEUX LOTS"FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE :2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-03-2021

19

Reference [002/ONIT/MC/ITB/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE NO 002/ONIT/MC/ ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF ZANG TEMBENG IN MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-03-2021

20

Reference [003/ONIT/MC/ITB/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°003/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AND ROAD ALONG WUMNITE - CALABAR CHALK IN MBENGWI COUNCIL AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 10-03-2021

21

Reference [004/ONIT/MC/ITB/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°004/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN, MBENGWI SUB DIVISION, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-03-2021

22

Reference [082/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 du 26/02/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 082/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 26/02/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS KASPERSKY ANTIVIRUS POUR LA PROTECTION DU PARC INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET PAD 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-03-2021

23

Reference [001/AONO/F32/SAEF/CDPMPN-TBEC/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX, (02) SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU DU DIRECTEUR AU CES DE MBAKOP, ARRONDISSEMENT DE MAGBA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-03-2021



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/CRTV/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU _02 MARS 2021_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> 02-04-2021
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/F32/SAEF/CDPMPN-TBEC/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU DU DIRECTEUR AU CES DE MAMANDEN, ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE TOUEST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 23-03-2021
-----------	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONR/MINEFOP/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/MINEFOP/CIPM/2021 DU 26 FEVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM) DE BERTOUA ET NGAOUNDERE (DEUX LOTS) FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1443 01 K <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 06-04-2021
-----------	---

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001BIS/AONR/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONR/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL DE L'ESPACE STRUCTURANT DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 25-03-2021
-----------	--

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 21- 003 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 21- 003 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0006 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2020 DU 21 DECEMBRE 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°000021CRTV/DG/DAF/DMA/SM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°000021CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 02 MARS 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA CLIMATISATION DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II-PHASE I, EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES (MARCHÉ A BETAIL, HÔTEL DE VILLE DE FOUMBAN, MAMFE-NJISSEIN, NJINDARE-NJIPOU, MACHIMBAIN-MOSQUEE) DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST,(UN LOT)  Autres Infrastructures  25-03-2021
-----------	--	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/ONIT/ BC/BCITB/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE N°005/ONIT/ BC/BCITB/2021 OF 01/03/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF NJIMBANG BRIDGE IN BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2021  Routes et Infrastructures Routières  30-03-2021
-----------	--	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	N° 07/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2021 OF 01/03/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS NTANGO IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2021  Bâtiments et Equipements Collectifs  30-03-2021
-----------	---	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION RÉGIONALE, ZONE 2.OP : GIC/P/CHAIR  Bâtiments et Equipements Collectifs  N/A
-----------	---	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°017/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021 DU 07/01/2021 RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS PERSONNALISÉS DE L'ANNÉE 2021 POUR LE PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC).NOM DU PROJET: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUNPAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES : N°017/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021  Approvisionnements Généraux  N/A
-----------	--	---

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2020</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)  Bâtiments et Equipements Collectifs  22-03-2021
-----------	--	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	Reference	<a href="#">05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES ET COLLÈGE DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUËST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-03-2021

<b>37</b>	Reference	<a href="#">002/C/DG/CM-SCDP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N° 002/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DE CLÔTURE EN BÉTON ARMÉ SUR 200 MÈTRES LINÉAIRES AU DÉPÔT SCDP DE BONABÉRI À DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>38</b>	Reference	<a href="#">05/AONO/C-FIG/CIPM/2021 DU 15/02/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	N°05/AONO/C-FIG/CIPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE ; FOURNITURE ET POSE DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES A FIGUIL; ET POSE DE TROIS (03) LAMPADAIRES SOLAIRES A LAM ; FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BIDZAR.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	09-03-2021

<b>39</b>	Reference	<a href="#">06/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À FIGUIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	02-03-2021

<b>40</b>	Reference	<a href="#">07/AONO/RNO/D42/C-F/SG/ST/CIPIVI/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N07/AONO/RNO/D42/C-F/SG/ST/CIPIVI/2021 DU 19/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION DU QUARTIER KOLE DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	11-03-2021

<b>41</b>	Reference	<a href="#">N° 21- 003 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 21- 003 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0006 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2020 DU 21 DECEMBRE 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [08/AONO/PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021](#) Lire

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDNRE D'URGENCE N°08/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE À LAM DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 11-03-2021

43

Reference [01/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021](#) Lire

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°01/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE BATAO, FIGUIL ET KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL FINANCEMENT : BIP/MINSANTE/EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-03-2021

44

Reference [001/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2021](#) Lire

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°001/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MAYOOULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD FINANCEMENT: BIP MINNDEVEL EXERCICE 2021 IMPUTATION: 55 27 351 01 64 15 25 22 46

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 12-03-2021

45

Reference [002/AONO/PREFECTURE-GRA/CDPM-BE/2021](#) Lire

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PREFECTURE-GRA/CDPM-BE/2021 DU \_01/03/2021\_ LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS (02) DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LOT N°1 : LYCÉE TECHNIQUE DE GAROUA NASSARAO (ARRONDISSEMENT DE GAROUA II) LOT N°2 : LYCÉE DE BASCHÉO (ARRONDISSEMENT DE BASCHÉO).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-03-2021

46

Reference [008/AONO/CDPM-MK/AI/2021](#) Lire

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/CDPM-MK/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LES TRAVAUX DEREALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) DANS LA LOCALITE DE GOLONDAKRI, ARRONDISSEMENT DE PORHI,DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-03-2021

47

Reference [002/AONO/C-NGO/CIPM/2021](#) Lire

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNE ÉCLOSERIE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP MINEPIA, EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-03-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02 Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/CA.BFMR/BIPMINTP-MLNADER/CIPM/2021 DU 16/02/2021
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE DE NYASSIRA (04 KM) ET DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ECOLE PUBLIQUE DE NGORO VILLE – CARREFOUR LYCEE GENERAL DE NGORO (02 KM) DANS LA COMMUNE D'ENGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de clôture</b>	23-03-2021

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C18/CDPM-SM/2021 du 02/03/2021 Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2021 DU 02/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.(EN PROCEDURE D'URGENCE) LES ENTREPRISES INTERESSEES SONT INVITEES A PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DEFINI CI-DESSUS, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN REPRÉSENTÉ PAR LE PRÉFET DE LA SANAGA-MARITIME.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de clôture</b>	29-03-2021

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">021/DC/CUB/SG/CAJC Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUB/CIPM DU 05 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES NEUFS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 DU 16/02/2021 POUR LA FOURNITURE DE NEUF CENT TRENTE CINQ (935) TABLES BANCS AU COMMUNE DEBOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de clôture</b>	11-03-2021

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/A/CIPM/CABAFIII/2021 Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT MODIFICATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABAF3/CIPM/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE NGOUEUH-TOLUM DEHDEUH-MBI-SEH JOUOUH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de clôture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/jb</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER ENOBITA (FIN CLOTURE GENERAL) – OBAN – LOUMA (5,8KM) ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YEGUE À YEGASSI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINTP POUR LE LOT 1 ET MINADER POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC 16 (SEIZE) LAMPADAIRES SUR L'ITINÉRAIRE LYCÉE CLASSIQUE D'OKOLA – CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>58</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA PHASE 1 - (UN BÂTIMENT R+1 POUR 20 BOUTIQUES, UNE BOULANGERIE, UN ESPACE DE RESTAURATION ET UN BLOC DE 04 TOILETTES), DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE À NKOLESSONG ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE AU MARCHÉ DE LÉBOUDI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>60</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLPOBLO ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER SOUS-PRÉFECTURE D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINADER POUR LE LOT 1 ET MINTP POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>61</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 18/02/21</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          ADDITIF N° 01/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A :L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (13) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE (KONTCHA 10, KODJOLI 01, KOLOU 01, MAVO-KOUTINE 01) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENTDU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>62</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A:L'ACQUISITION D'UNE CHALOUPE POUR LE FLEUVE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CMA DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021RELATIF AUX :TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE KONTCHA-DJOMBI LONGUE DE 15KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>67</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.KTCHA/CIPM-KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>68</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01, 02, 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>69</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04,05,06/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>70</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DANS LES LOCALITÉS DE KOUOPTAMO-CENTRE ET BANKOUOP DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>71</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

72

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS FA COMMUNE DE TONGA"EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

73

**Reference** [01](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

74

**Reference** [05](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

75

**Reference** [01](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA, PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

76

**Reference** [05](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

77

**Reference** [04/AD/CPM/SM /CIPM/SPM/ 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKAMICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA. LOTS 1, 2.3 ET 4 EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

78

**Reference** [1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

**Titre/objet** RECTIFICATIF 1 N° 1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 FEVRIER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES ET FOURCHES A LA SODECOTON

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

79

**Reference** [01/A/CNY/CIPM /2021 DU 26/02/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 01/A/CNY/CIPM /2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 01 /AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR L'ACHAT D'UNE BENNE ET DESACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA LE MAIRE DE LA COMMUNE D NYAMBAKA INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES ' >E LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DAO CI -DESSUS VISÉ :

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

80

**Reference** [02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 PORTANT PROGRAMMATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE CERTAINES OFFRES

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

81

**Reference** [ADDITIF N° 001 :](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 001 :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE;- LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

82

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE RURALE BITCHOUA.NORD-GABON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST\*EN PROCÉDURE D'URGENCE\*

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

83

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PUITSEQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GABON DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>84</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLICSOLAIRE À TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>85</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'EP GADA MAYO DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :  
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE QUATRE SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DODEO (LOT 1) ET DE MAYO-DARLE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :  
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 12/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07,08, 09/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :  
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>89</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 , 02, 03 ET 04/C-MGA/CIPM/2021 DES 19 ET 20 JANVIER 2021 RESPECTIVEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE : - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE LOKOTI ;- CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À NGASSIRI.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>90</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>91</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>92</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/COMMUNE DE LOBO/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CM/CIPL/2021POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DU STAGE MUNICIPAL DE LOBO,DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>93</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°01/AD/DG/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°01/AD/DG/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ DU 10 FEVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>94</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF 001/</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2021 DU 22 FÉVRIER 2021 OBJET : AONO 1, 2, ET DC 01 DE LA COMMUNE D'ELIG MFOMO POUR- LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ELIG MFOMO.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>95</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/CA.BFMR7BIP MLNDUH/CIPM/2021 DU 04/02/2021 <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>96</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>97</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> RELATIVE A L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DESANTE INTEGRE DE NJITAPON, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>98</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>99</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> RELATIVE A L'EALPEMENTENMATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJITAPON, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>100</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AD/CPM/SM /CIPM/SPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL (LOT1 ET 2). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
------------	--



## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°09/A0N0-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 22/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE CLOTURE EQUIPÉE D'UNE VIDEO SURVEILLANCE À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BATAO DANS  
LA COMMUNE DE FIGUIL (L : 25 M)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , NA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de Construction d'une Clôture Equipée d'une Vidéo Surveillance à l'école Maternelle de Batao

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot :

^ Travaux Préparatoires-Etudes,

Terrassements,

^ Fondations,

^ Maçonnerie et élévation,

^ Menuiserie métallique,

^ Peinture

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 18 405 000 (Dix Huit Millions Quatre Cent Cinq Mille) F CFA

### 4. Allotissement

Les travaux ne sont pas en subdivisés

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les Budgets d'investissement public du MINDDEVEL de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 55 27 35i oi 641508 2202

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 15/03/2021 à 10hr et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence  
1V°09/AONO-PI/KN/D42/C-F/S(/ST/CIPM/2021 du 22/02/2021

pour les Travaux de construction d'une Clôture Equipée d'une Vidéo Surveillance à Télecde Maternelle de Balao dans la Commune de Figuil (L : 250m)

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 368 100 (Trois cent soixante Huit mille cent) francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 15 Mars 2021 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Figuil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de Leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

#### 1.1 Offre Administrative

- Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

? Absence de la caution de soumission,

#### 1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

» Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- » Note technique inférieure à 12 oui sur 17 critères.

#### 1.3 Offre financière » Offre financière incomplète ;

- Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

? Situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

? Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning

? Présentation générale des offres

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil. NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

*FIGUIL le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

## COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DC/C.GDG/CIPM/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE GESTION DES SITES REBOISES DE « OPERATION SAHEL VERT » COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DEMAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED TRANSFÉRÉ, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
55 28 361 01 641320 2203

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Guidiguis, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la réalisation des **travaux de GESTION DES SITES REBOISES DE L'« OPERATION SAHEL VERT » Site de Pakana.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Surveillance du site reboisé ;
- Aménagement des pare feux ;
- Réhabilitation de la clôture grillagée
- Regarni du site reboisé ;
- Entretien des jeunes arbres ;
- Construction d'un abreuvoir pastoral ;
- Fourniture des équipements des travaux sylvicoles ;
- Fournitures de bicyclettes aux gardiens ;
- Mise en place et formation des comités de gestion.

### 3. Cout Prévisionnel

**10 000 000 (Dix Millions de F CFA) TTC**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **55 28 361 01 641320 2203**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de Guidiguis au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dès publication du présent avis

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de Guidiguis au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quinze mille (15 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Guidiguis.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguis au plus tard le **18/03/2021 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°11/DC/C.GDG/CIPM/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE GESTION  
DES SITES REBOISES DE « OPERATION SAHEL VERT » COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE  
MAYO-KANI REGION DE  
L'EXTREME-NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **90 jours**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres doivent être reçues à la Commune de Guidiguis à la Mairie de Guidiguis aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 18/03/2021 à 10 heures 00</b>
--	-------------------------------------

**13. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Guidiguis, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date. Heure et adresse précisées ci-dessous :

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 18/03/2021 à 11 heures 00</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Salle de Dépouillement de la Commune de Guidiguis</b>

**14. Critères d'évaluation****11 Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables à la Mairie de Guidiguis. **N.B** : « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

MAROUA le 16 Février 2021

Le MAIRE

**AHMADOU**

# COMMUNE DE MOUTOURWA

**AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-MTWA/CIPM/2021 DU 27/02/2021 POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AEP GROUPE 1 LOT 1 MOUTOURWA ET A EP HOURO-BOKKL LOT 2 DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINDUB de l'Exercice 2021 le Maire de Moutourwa Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Moutourwa. un avis de Consultation pour les travaux de réhabilitation de deux blocs de deux salles de classe à EP Groupe 1 Moutourwa lot 1 et EP Hourou-Bokki lot 2.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Maçonnerie-Elévation-Revêtement ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Bois-Métallique ;
- Peinture

## 3. Cout Prévisionnel

**10 230 000 (dix millions deux cent trente mille) F CFA**

## 4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public MINEDUB de l'Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire général de la Commune dès publication du présent Avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire général de la Commune dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) francs CFA** payable à la recette Municipale de Moutourwa.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétaire général de la Commune contre récépissé, au plus tard le **10/03/2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-MTWA/CIPM/2021 DU 12/02/2021  
POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP  
GROUPE 1 DE MOUTOURWA LOT 1 ET A EP HOURO-BOKKI LOT 2  
DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME -NORD**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres doivent être déposées à la Commune de Moutourwa auprès du Secrétaire Général aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 10/03/2021 à 10 heures</b>
--	----------------------------------

**13. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Moutourwa, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 10/03/2021 à 11 heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Salle des actes de la Commune de Moutourwa</b>

**14. Critères d'évaluation****13. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures ;
4. Déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier ;
5. Omission d'une rubrique de devis quantitatif et estimatif

**2. Critères Essentiels**

Le critère essentiel porte sur l'unique point suivant :

La preuve d'avoir déjà exécuté pour chacune de deux années un (01) marché dont chacun à un montant au moins égal au montant prévisionnel, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés).

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général Tel : 696 28 03 45 dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 12 Février 2021

Le MAIRE

**MBIDI Jean**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°002/DA/DG/CM-SCDP/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,**

Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Résolution N°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier de Consultation des Entreprises n°001/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 relatif aux travaux de reconstruction partielle d'une clôture en béton armé sur 200 Mètres Linéaires (ML) au dépôt SCDP de Bonabéri à Douala ;

Vu le rapport du Comité Ad Hoc chargé d'analyser les offres.

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de reconstruction partielle d'une clôture en béton armé sur 200 Mètres Linéaires (ML) au dépôt SCDP de Bonabéri à Douala.

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
DPC BTP ENGINEERING CONSULTING	B.P: 6308 Yaoundé-CAMEROUN  Tél: (+237) 690 0340 95	125 388 773	Trois (03) mois

**Article 2 :** Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 1 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## COMMUNE DE MOUTOURWA

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-MTWACIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DEDAMAI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINSANTE de l'exercice 2021, le Maire de Moutourwa Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Moutourwa, un avis de consultation pour les travaux de **réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de Damai**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent :

- Maçonnerie - Elévation - Revêtement ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie Bois - Métallique ;
- Peinture

### 3. Cout Prévisionnel

**35 000 000 (trente-cinq millions) F CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demandé de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public MINSANTE de l'Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune auprès du Secrétaire général de la Commune dès publication du présent Avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune auprès du Secrétaire général de la Commune dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette Municipale de Moutourwa.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétaire général de la Commune contre récépissé, au plus tard le **10/03/2021 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION**

**N°004/DC/C-MTWA/CIPM/2021 DU 12/02/2021  
POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE  
DAMAI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA  
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2. d'un montant de **Sept cent mille (700 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres doivent être reçues à la Commune de Moutourwa auprès du Secrétaire Général aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire :

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 10/03/2021 à 10 heures</b>
--	----------------------------------

**13. Ouverture des Plis**

Lgs plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Moutounwa. en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 10/03/2021 à 11 heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Salle des actes de la Commune de Moutourwa</b>

**14. Critères d'évaluation****13. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de roriginal de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures ;
4. Déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier ;
5. Omission d'une rubrique de devis quantitatif et estimatif

**2. Critères Essentiels**

Le critère essentiel porte sur l'unique point suivant :

La preuve d'avoir déjà exécuté pour chacune de deux années un (01) marché dont chacun à un montant au moins égal au montant prévisionnel, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés).

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général Tel : 696 28 03 45 dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 12 Février 2021

Le MAIRE

**MBIDI Jean**

## COMMUNE DE FIGUIL

**DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE DJOUGUI, DJABE-FIGUIL, PELGUE ET BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL\_\_MINSANTE/EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINSANTE  
**IMPUTATION**  
55 27 351 01 641508 2272

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'ouvrage, lance un avis de consultation pour l'Equipement en Matériels Médical dans les Centres de Santé Intégrés de DJOUGUI, DJABE-FIGUIL, PELGUE et BADADJI dans la Commune de FIGUIL

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en l'Equipement en Matériels Médical dans les Centres de Santé Intégrés de DJOUGUI, DJABE-FIGUIL, PELGUE et BADADJI dans la Commune (le FIGUIL. Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières inclus dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

### 3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions d fcfa/lot

### 4. Allotissement

les prestations sont subdivisées en quatre (04) lots.

### 5. Participation et origine

Cette Demande de Cotation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant .les capacités techniques et financières pour l'Equipement en Matériels Médical dans les Centres (le Santé Intégrés de DJOUGUI, DJABE-FIGUIL, PELGUE et BADADJI dans la Commune de FIGUIL)

### 6. Financement

Le financement est assuré par le BIP/MINDDEVEL\_\_MINSANTE, Exercice 2021

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès Publication de l'avis de consualtion. Contact : 222 39 70 17

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès publication du présent avis, contre versement d'une non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Guichet de la Recette Municipale de FIGUIL.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 04/03/2021 à 10 Heures.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**Demande de Cotation N°02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 du 12/02/2021 Pour l'Équipement en Matériels Médical dans les Centres de Santé Intégrés de DJOUGUI (Lot 1), DJABE-FIGUIL (Lot 2), PELGUE (Lot 3) et BADADJI (Lot 4), dans la Commune de FIGUIL (Lot N° )**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'Équipement, objet de la Demande de Cotation est de Deux (02) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de cent soixante mille (160 000) FCFA par lot valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de sa date originelle de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de cent soixante mille (160 000) FCFA par lot valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de sa date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le 04/03/2021 à 11 heures précises dans la Salle de Sa Commission de la Commune de Figuil.

**14. Critères d'évaluation**

NA

**15. Attribution**

La Commission interne de passation des Marchés publics de la Commune de Figuil proposera au Maître d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante TTC remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des motifs de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

**16. Durée Validité des Offres**

les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

*FIGUIL le 12 Février 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

## PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF 021 N°001/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2021 YAOUNDÉ,  
LE 03 MARS 2021 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : ETS  
KEDORO BP. 82 02 YAOUNDÉ; TEL: +237 677 019 216; EMAIL: AWOUNANGP@YAHOO.COM ETS DEMS  
BP. 2757 YAOUNDÉ ; TEL : 668 371 222 EMAIL : ETSDEMS@GMAIL.COM ETS FOGICAM BP. 82 23  
YAOUNDÉ, TÉL : +237 651303662, EMAIL: FOGICAM@GMAIL.COM ETS ESPOIR BUSINESS BP: 327  
YAOUNDÉ TEL:655247915 ;EMAIL: DJOUFFONGABOUB@GMAIL.COM ETS BEDINE BP : 5128 YDÉ TEL :  
675 68 07 40 ; EMAIL : TONROS01982@GMAIL.COM ETS ROM BP :YAOUNDÉ ; TEL : 670 65 81 98 OBJET :  
DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE À L'ACQUISITION DU « KIT DU PARTICIPANT » POUR LES  
ACTIVITÉS ET ATELIERS DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC.

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Monsieur/Madame,

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'Accord-Cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.

### 2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « l'Acquisition Du « kit du participant » pour les activités et ateliers de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un **Contrat à cadre** à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

### 3. Participation et origine

Le Coordonnateur invite les Prestataires intéressés à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés/intéressés, justifiant d'une très bonne expérience dans la livraison des fournitures de Bureau, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

### 4. Remises des offres

1. Les offres resteront valides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (un original et 6 copies)** marquées comme tels, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75 au plus tard le **30 Mars 2021 à 14 heures précises, heure locale**, et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°001/DC/PAREC/UCG/SPM/CSPM/02-2021, du 19/02/2021 pour L'Acquisition Du « kit du participant » pour les activités et ateliers de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

## 5. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le **30 Mars 2021 à 15 heures précises dans la Salle des réunions de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent.

## 6. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM au Fournisseur, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

***NB : Le Maître d'Ouvrage invitera ledit prestataire avant la préparation et la signature du contrat, pour lui expliquer les modalités de gestion du contrat (livraison, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties. Ce contrat est exécuté pendant douze (12) mois, tant que le prestataire donne satisfaction.***

## 7. Renseignements Complémentaires

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées. Veuillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

## COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DES ECRANS GEANTS DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Foumban, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la commune DE FOUMBAN, une consultation pour L'ACQUISITION DES ECRANS GEANTS

### 2. Consistance des prestations

L'ACQUISITION DES ECRANS GEANTS

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : (11 000 000) onze millions de francs CFA

### 4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

### 5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Fonds Propre de la Commune de Foumban, exercice 2021.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Foumban, au Service Technique. Tel : 697 9716 25

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Foumban, au Service Technique contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt-deux mille (22 000) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette Municipale de Foumban

### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le 25 MARS 2021 à 12 heures précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification ou retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention.

**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° 001/DC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DES ECRANS GEANTS**  
**DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN**  
**«An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trois (03) Jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent vingt mille (220 000) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative conformément au règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 25 MARS 2021 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fouban, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat

## 13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires:

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- Avoir un marché abandonné au cours des années 2018, 2019 et 2020
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

## 2-Critères essentiels

- Expériences avérées dans le domaine de fourniture de matériels médicaux.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Fouban au Service Technique. Tel ; 697 97 16 25.

*FOUMBAN le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NDAM NJOYA Tamaino**

# COMMUNE DE BAFUT

**CONSULTATION N° 06/RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021 OF 01/03/2021 FOR THE SUPPLY OF HEALTH EQUIPMENT TO INTEGRATED HEALTH CENTER MUNDUM II, BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
27 351 01 6416611 2811 279901

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of Bafut Council, hereby launches a Request for Quotation for the SUPPLY OF HEALTH EQUIPMENT TO INTEGRATED HEALTH CENTER MUNDUM II BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

## 2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include the

- Supply of medical Equipment as seen in the bill of quantities.

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is as below

Lot	Name of project	Estimated cost of project	Amount of bid bond	imputation
Single	SUPPLY HEALTH EQUIPMENT TO INTEGRATED HEALTH CENTER MUNDUM II, BAFUT SUB DIVISION	6,109,083	122,182	27-351-01-641611-2811-279901-2004

## 4. Allotissement

The supply is in a single lot as indicated below

## 5. Participation et origine

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

## 6. Financement

This project shall be financed by the 2021Public Investment Budget of the Ministry of Decentralisation and Local Development (MINDDEVEL) with budget heads as indicated on the table above.

## 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bafut Council, Contract Award Service, as soon as this notice is published.

**8. Acquisition du Dossier**

The file may be obtained from the Bafut Council, Contract Award Service as soon as this notice is published against payment of the sum of **20,000 Francs CFA (Twenty thousand Francs CFA)**, payable at the Bafut Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

**9. Remises des offres**

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including one original file and **06** copies on the **23/03/2021** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in Bafut Council:

**« CONSULTATION N° 06/RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021 OF 01/03/2021 FOR THE SUPPLY OF HEALTH EQUIPMENT TO INTEGRATED HEALTH CENTER MUNDUM II, BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION »**

**To be opened only during the Tenders Board Opening session ».**

**10. Delai de Livraison**

The deadline of execution is **Sixty (60) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of **122,182** and valid for **thirty (30) days** beyond the date of validity of bids.

**12. Recevabilité des Offres**

N/A

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative file, the Technical and Financial files will take place on the **23/03/2021** at **11:00 AM local time**, in the conference hall of Bafut Council, by the Bafut Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### A Eliminary criteria

1. - Absence of bid bond and 48hrs given for the absence or non conformity of any other document in the administrative file;
  1. - Deadline for delivery higher than prescribed;
  2. - False declaration or falsified documents;
  3. - A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
  4. - Absence or insufficient bid bond;
  5. - Omission of a unit price in the financial bid;
  6. Name of company suspended by ARMP/MINMAP circular;
  7. - Score of less than 75% of essential criteria,

### B Essential criteria

- 1- General presentation of the tenders / bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- specifications and references;
- 5- Draft jobbing order duly filled, initialed in all pages, signed and dated on the last page.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a positive (**yes**) or Negative (**no**) with an acceptable minimum of at least **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest feasible amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the technical service of the Bafut Council.  
Tel 677527274

*BAMENDA le 1 Mars 2021*

*Le MAYOR*

**NGWAKONGOH Lawrence**

# PRÉFECTURE DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2021 DU 03/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE ET 01 BUREAU AU LYCÉE TECHNIQUE DE LOUM, ARRONDISSEMENT  
DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINESEC  
EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 25 331 015714 2022 443

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Département du Moungo Autorité Contractante, lance pour le compte du Proviseur du Lycée Technique de Loum Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe et 01 bureau au Lycée Technique de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de 03 salles de classe et 01 bureau au Lycée Technique de Loum.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	<b>Construction d'un bloc de 03 salles de classe et 01 bureau au Lycée Technique de Loum</b>	Loum	Loum	PROVISEUR LT DE LOUM

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires - Etudes;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - Elévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 du MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, en Délégation Automatique, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Construction d'un bloc de 03 salles de classe et 01 bureau au Lycée Technique de Loum	32 000 000 (Trente deux millions) F.CFA	55 25 331 015714 2022 443

### 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Préfecture de Nkongsamba.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Nkongsamba, dès Publication du présent avis de Nkongsamba, d'une somme non remboursable de **Cinquante cinq mille (55 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'acquisition. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone.

### 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à remettre en un pli rattaché et récépissé sous pli fermé, à la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **23/03/2021 à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement être accompagnée de la somme de 55 000 Francs FCFA.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDE**  
**N° 01/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2021** du 03 Mars 2021  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE ET 01 BUREAU AU LYCÉE TECHNIQUE DE LOUM**  
**RÉGION DU LITTORAL.**  
Financement : BIP MINESEC Exercice 2021  
**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

### 8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

### 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers solvable et indépendant des soumissionnaires, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **640 000 (Six cent quarante mille) francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offres.

### 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 23/03/2021 à 14 heures à la Préfecture des Marchés (CDPM) du Moundou, sise à la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de :
- e) Non acceptation des clauses du Marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
  - rapport de visite de lieux ;
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché au cours des trois dernières années ;
  - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
  - Une soumission ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
  - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
  - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

### Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
  - ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
  - iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
  - iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

## 12. Attribution

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Œuvre des Marchés Publics du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

### Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'Offres) ont été créés. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :



## AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**DECISION N° 21-0019 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2020 DU 21 DECEMBRE 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la

signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N° **06 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2020 du 21 Décembre 2020** pour la fourniture de six (02) véhicules type pick-up 4x4 double cabines a l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises destinés au Programme TRANSFAGRI

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 17 Février 2021

## DECIDE :

YAOUNDE le 23 Février 2021

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), B.P : 15 326 Yaoundé, est retenu pour la fourniture de six (02) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 60 000 000 (soixante millions) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.**

**Article 2** - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N°000268/CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO /CRTV/CIPM/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA CLIMATISATION DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II-PHASE I, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu la Circulaire n° 000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget et l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre n° 000028/CRTV/CIPM du 24 février 2021, portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 07 janvier 2021 relatif à la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de la climatisation du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II-phase I, exercice 2021.

Considérant les nécessités de services.

### DECIDE :

**Article 1 :** Le groupement **METRIZ-ATLANTIS GROUP SARL / A TOUT HEURE BUSINESS CENTER, B.P. 15 926 Yaoundé, Tél : 679 15 68 11 / 699 37 28 98**, est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO /CRTV/CIPM/2021 du 07 janvier 2021 relatif à la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la climatisation du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II-phase I, - exercice 2021, pour un montant **TTC de F CFA 22 464 601 (vingt-deux millions quatre cent soixante-quatre mille six cent un)**.

**Article 2 :** Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

**Article 3 :** Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.



**COMMUNE DE BAFUT**

**CONSULTATION N° 08 /RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021 OF 01/03/2021 FOR THE SUPPLY OF COVID 19 MATERIALS IN BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of Bafut Council, hereby launches a Request for Quotation for the **SUPPLY OF COVID 19 MATERIALS IN BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

**2. Consistance des prestations**

The services of this request for quotation include the

- Supply of COVID 19 material as seen in the bill of quantities.

**3. Cout Prévisionnel**

The estimated cost is as below

Lot	Name of project	Estimated cost of project	Amount of bid bond	imputation
Single	SUPPLY OF COVID 19 MATERIALS IN, BAFUT SUB DIVISION	5,000,000	100,000	(insert)

**4. Allotissement**

The supply is in a single lot as indicated below .

**5. Participation et origine**

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

**6. Financement**

This project shall be financed by the 2021Public Investment Budget of the Ministry of Decentralisation and Local Development (MINDDEVEL) with budget heads as indicated on the table above.

**7. Consultation du Dossier**

The file may be consulted during working hours at the Bafut Council, Contract Award Service, as soon as this notice is published.

**8. Acquisition du Dossier**

The file may be obtained from the Bafut Council, Contract Award Service as soon as this notice is published against payment of the sum of **10,000 Francs CFA (Ten thousand Francs CFA)**, payable at the Bafut Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

## 9. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including one original file and **06** copies on the 23/03/2021 at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in Bafut Council:

**« CONSULTATION N° 08/RQ/ MINDDEVEL/BC/BCITB/NWR/ BIP/2021 OF 01/03/2021 FOR THE SUPPLY OF COVID 19 MATERIALS IN, BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION »**

**To be opened only during the Tenders Board Opening session ».**

The tender file in two (02) volumes shall be enclosed in two sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical/financial offer (Volume 2).

The two volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

## 10. Delai de Livraison

The deadline of execution is **Sixty (60) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of **100,000** and valid for **thirty (30) days** beyond the date of validity of bids.

## 12. Recevabilité des Offres

N/A

## 13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative file, the Technical and Financial files will take place on the **23/03/2021** at 11:00 AM local time, in the conference hall of Bafut Council, by the Bafut Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows

### A Elimatory criteria

1. - Absence of bid bond and 48hrs given for the absence or non conformity of any other document in the administrative file;
  1. - Deadline for delivery higher than prescribed;
  2. - False declaration or falsified documents;
  3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
  4. - insufficient bid bond;
  5. - Omission of a unit price in the financial bid;
  6. Name of company suspended by ARMP/MINMAP circular;
  7. - Score of less than 75% of essential criteria,

### B Essential criteria

- 1- General presentation of the tenders / bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- specifications and references;
- 5- Draft jobbing order duly filled initialed in all pages signed and dated on the last page.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a positive (**yes**) or Negative (**no**) with an acceptable minimum of at least **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest feasible amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the technical service of the Bafut Council  
Tel 677527274

*BAMENDA le 1 Mars 2021*

*Le MAYOR*

**NGWAKONGOH Lawrence**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/HGD/DG/SMP/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A LA PRE SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE L'HÔITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).  
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala (HGD) lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Cabinets d'Architecture ou Bureaux d'Études désireux de participer à la pré-qualification pour la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques en vue de la construction du bâtiment administratif de l'HGD.

## 2. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprenant le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **22 mars 2021 à 11 heures**, heure locale.

Les dossiers administratif (volume 1) et technique (volume 2) susvisés, devront être placés dans les enveloppes séparées et marquées comme telles, devront être placés dans une enveloppe extérieure fermée portant uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/HGD/DG/SMP/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A LA PRE SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE L'HÔITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

### 3. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

#### VOLUME 1 : Dossier administratif

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs (en originaux ou copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun) :

1. La lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social (éventuellement des succursales), les contacts, etc. ;
2. Une copie de l'attestation de non-faillite établie par le Tribunal compétent datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
3. L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
4. Une attestation de non-redevance timbrée datant de moins de trois mois, certifiant que l'entreprise a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts ;
5. Le plan de situation et de localisation de l'entreprise visés par les services des impôts ;
6. La copie certifiée du statut juridique.

#### VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1) **La déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.**

2) **L'organigramme complet du Cabinet d'Architecture ou Bureau d'Etudes.**

3) **La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise** (CV signé et daté + copie certifiée conforme à l'original du diplôme et attestation d'inscription à l'ordre le cas échéant).

- § *Un Chef de Mission* : Architecte, BAC+5, ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans le domaine des études et projets de génie Civil dont dix (10) dans les projets de bâtiments, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;
- § *Un Ingénieur de Génie Civil* : BAC+5, ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans les études des projets de génie Civil. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (logiciels de calculs de structures notamment FEM, Bat), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- § *Un Ingénieur Géotechnicien* : BAC+3 au moins, ayant au moins sept (07) ans d'expérience ;
- § *Un Ingénieur Environnementaliste* : BAC+3 au moins, ayant au moins sept (07) ans d'expérience ;
- § *Un Ingénieur Electricien, Electronicien ou Electrotechnicien* : BAC+3 au moins, ayant au moins sept (07) ans d'expérience dont au moins cinq (05) dans l'électricité bâtiment ;
- § *Un topographe* : Technicien supérieur en topographie minimum, jouissant d'une expérience supérieure ou égale à dix (10) ans ;
- § *Deux projeteurs métreurs* : Techniciens Supérieurs de génie civil ayant au moins dix (10) années d'expérience et maîtrisant parfaitement au moins un logiciel de dessin.

4) **Les prestations similaires** (justification d'études architecturales, géotechniques, techniques, topographiques pour au moins un projet de bâtiment disposant de sous-sol, un projet de construction de bâtiments ou de complexes d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA).

100 millions F CFA, un projet de construction de bâtiments ou de complexes d'un montant supérieur ou égal à 80 millions F CFA (trois projets de plein pied à (R+2)).

- Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place, le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le coût du projet, quelques vues en plans, photographies et tout support permettant une meilleure compréhension du projet ;
- Par ailleurs, le consultant pourra joindre les rapports, brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans des conditions semblables ; ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

**N.B :**

Les projets cités justifiant les expériences devront avoir été réalisés au cours des quinze (15) dernières années. Pour être validés, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la dernière page (page portant les signatures). Ces documents doivent être clairs et lisibles.
- La copie du procès-verbal de réception (provisoire et/ou définitif) ou un certificat attestant de la bonne exécution par le Maître d'Ouvrage.
- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

5) **Les moyens logistiques** (preuve de disposer de logiciels de dessins, de dimensionnement et de représentation 3D ; d'une imprimante traçante justifiée ; station totale ; du matériel de bureautique (au moins deux ordinateurs, un photocopieur, un scanner et une imprimante (ou un trois en un)) ; du matériel topographique et géotechnique ; du matériel roulant).

**N.B :**

Pour le matériel roulant, l'entreprise devra produire une copie certifiée conforme à l'original de la carte grise. Pour les autres moyens logistiques, l'entreprise devra produire la copie conforme à l'original de la facture d'achat. Chaque facture devra mentionner le contact de la structure vendeuse (à défaut l'entreprise devra rajouter un document renseignant sur ledit contact).

#### 4. Critères d'évaluation

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes de droit camerounais, spécialisés dans la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques, et justifiant des capacités administratives, techniques et financières suffisantes. Les moyens logistiques (hormis le matériel roulant et le matériel topographique et géotechnique) doivent avoir été acquis au cours de l'an 2011 ou après. Le matériel topographique et le matériel géotechnique doivent avoir été acquis au cours de l'an 2008 ou après.

- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ci-dessous ;
- avoir une bonne expérience dans les prestations similaires ;
- disposer du personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

Les groupements de Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes Techniques peuvent manifester leur intérêt.

#### ● Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence ou non-conformité de pièces du dossier administratif après 48h.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
- Note technique inférieure à 75/100 points.
- Architecte non inscrit à l'ordre des architectes.
- Ingénieur non inscrit à l'ordre des ingénieurs.

#### ● Critères essentiels



Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

N°	CRITERES	POINTS
1	Présentation de l'offre	04
2	Personnel clé de l'entreprise	43
3	Prestations similaires	30
4	Matériel de l'entreprise	23
<b>Note totale du dossier technique</b>		

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100) seront pré qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.

● Critères de notation

N°	Rubriques	Note
<b>Présentation de l'offre (04 points)</b>		
1	Sommaire	1
2	Documents classés dans l'ordre donné dans les volumes	1
3	Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc	1
4	Reliure (pour chaque volume)	1
<b>Personnel (43 points)</b>		
1	L'organigramme de l'entreprise	1
2	Un architecte, Chef de projet (inscrit à l'ordre)	15
3	Un ingénieur de Génie Civil (inscrit à l'ordre)	9
4	Un ingénieur géotechnicien	4
5	Un ingénieur environnementaliste	4
6	Un ingénieur Electrique, Electronique ou Electrotechnique	4
7	Un technicien supérieur de topographie cadastre	2
8	Projeteur-mètreur1	2
9	Projeteur-mètreur 2	2
<b>Prestations similaires – études architecturales, techniques, géotechniques, topographiques (30 pts)</b>		
1	Etudes pour un bâtiment disposant de sous-sol	6
2	Etudes pour bâtiments ou complexes d'un montant supérieur ou égal à 100 millions	8

3	Etudes pour de bâtiments ou complexes d'un montant supérieur ou égal à 80 millions	7
4	Etudes pour bâtiment plein pied à (R+2) (1)	3
5	Etudes pour bâtiment plein pied à (R+2) (2)	3
6	Etudes pour bâtiment plein pied à (R+2) (3)	3
<b>Moyens logistiques (23 points)</b>		
1	Logiciels de dessins, de dimensionnement et de représentation 3D	8
2	Table traçante justifiée	2
3	Station totale	2
4	Ordinateur 1	1
5	Ordinateur 2	1
6	Photocopieur	1
7	Scanner	1
8	Imprimante	1
9	Matériel topographique	2
5. Renseignements Complémentaires		
10	Matériel géotechnique	2
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'HGD (Service des Marchés Publics), BP. 4856 Douala, courriel : <a href="mailto:hgd@hgdcm.com">hgd@hgdcm.com</a> , Tél. : (+237) 233 50 01 01, dès publication du présent avis.		
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

DOUALA le 3 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NAMME LUMA HENRY**

# PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA  
COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE) AGRICULTURE  
ET DEVELOPPEMENT RURAL REPERTOIRE DE FOURNISSEURS DE BIENS ET DE PRESTATAIRES DE  
SERVICES MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT N° DE FINANCEMENT :  
N°2CM-091, N°2CM-092 ET N°2CM-093 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR1003**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans *le site web de la BID et Cameroon Tribune*, en dates du 25 mars et 29 mars 2019, le *Gouvernement de la République du Cameroun* a reçu un financement partiel de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétais et des Infrastructures d'Élevage (PD-COBIE), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements autorisés pour l'appui à l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP). L'UGCP lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs de biens et de prestataires de services pour le compte des exercices 2021 et 2022.

## 2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur National du PD-COBIE invite les fournisseurs de biens et les prestataires de services de droit camerounais ayant une expérience avérée pour l'exécution des prestations similaires et intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations définies ci-dessous :

### CATÉGORIE A: FOURNITURE DE BIENS

1. Fourniture d'ordinateurs, de matériel informatique, d'accessoires et de services de mise en réseau
2. Fourniture des véhicules.
3. Fourniture du Matériel de bureau.
4. Fourniture de pièces de véhicules automobiles, pneus, chambres à air, batteries et accessoires
5. Fourniture de tentes, de chaises et de tables en plastique
6. Fourniture de mobilier de bureau (chaises et table de conférence, classeurs etc.)
7. Fourniture de matériel pour froid et climatisation

### CATÉGORIE B: PRESTATION DE SERVICES

1. Fourniture de services d'impression, montage, flashage, et matériel d'imprimerie
2. Fourniture de services d'hôtellerie, de conférence et de restauration
3. Fourniture de services de télécommunication et Internet
4. Fourniture de services de transport / d'expédition / d'envoi et d'affranchissement
5. Fourniture de services de traduction
6. Prestation de services de consultant
7. Prestation de services de formation et de conseil
8. Fourniture de services d'assurance (véhicule, bureau, maladie etc.)
9. Fourniture de services de sécurité et d'alarme
10. Fourniture de services d'agences de voyages et de billetterie
11. Fourniture de services de maintenance, réparation, et location du matériel roulant.
12. Fourniture de services d'entretien de matériel informatique et réseaux
13. Fourniture des services de communication: journaux, télévisions, radio...
14. Fourniture de services d'appui aux organisations locales et de facilitation

### CATÉGORIE C: TRAVAUX

1. Construction, Réhabilitation et Rénovation.

Les fournisseurs et prestataires de service intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

## 3. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies doivent être déposées au plus tard le **19 mars 2021** à 15 heures avec la mention :

« **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**N° 001/AMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/2021 DU 03 mars 2021**

\*\*\*\*\*

**POUR LE RENOUELEMENT DU REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES DE SERVICE DE L'UNITE DE GESTION ET DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETALES ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE).**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Seuls les dossiers complets et bien constitués seront conservés pour examen. Un numéro d'enregistrement sera attribué par leur domaine d'intérêt. Le fichier de fournisseurs sélectionnés sera publié. Seuls les fournisseurs de cette liste seront sollicités pour effectuer des achats par négociation directe. Les demandes de devis restent toutefois ouvertes.

## 4. Composition du dossier

Les fournisseurs et prestataires intéressés doivent soumettre les documents suivants au secrétariat de l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet sis à Bastos-Yaoundé, rue 1761 lieudit « derrière la Banque Mondiale ».

- Un dossier administratif comprenant le registre de commerce, et la non redevance fiscale ;
- Une plaquette présentant succinctement la structure ;
- Une liste des expériences pertinentes similaires à celles attendues ;
- La liste du personnel d'encadrement pour ce type de prestation ;
- Des expériences spécifiques financées par des projets à financement conjoint, le cas échéant ;
- La preuve de pouvoir signer une convention avec une institution de formation agréée, le cas échéant.

L'expérience dans les domaines ou tâches sera considérée comme une exigence minimale pour la mission.

Les références dans la Catégorie sollicitée doivent inclure les reçus, l'attestation des services faits, des copies des accords passés et les bons de commande de services similaires rendus dans le passé.

## 5. Renseignements Complémentaires

Les fichiers fournis sont la propriété de l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP) pour une période de deux (02) ans.

Chaque fournisseur peut choisir jusqu'à trois (03) Catégories mentionnées dans la liste ci-dessus en précisant pour chaque catégorie, les numéros de la prestation. (Exemple CAT A-1, CAT A-2 et CAT B-2).

**A l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Élevage, sis à Bastos-Yaoundé, rue 1761 lieudit « derrière les bureaux de la Banque Mondiale ». Tél. : (237) 694 49 69 36/ 678 09 75 13, E-mail : [pdcobiecameroun@gmail.com](mailto:pdcobiecameroun@gmail.com).**

À l'attention de : **Mr OLOUGOU OKOUNOU Etienne Valère**

Titre et fonction de la personne à contacter : **Coordonnateur National du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Élevage (PD-COBIE)**

Tel: **694 49 69 36 / 678 09 75 13**

Courriel: [pdcobiecameroun@gmail.com](mailto:pdcobiecameroun@gmail.com)

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**OLOUGOU OKOUNOU Valère**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU  
03 MARS 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; PK 12- NGOH- NJOH (LOT 2) DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURIFINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 27 351 01641409 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence, pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; PK -12 – NGOH – NJOH (LOT 2), dans l'Arrondissement de Douala 3ème, Département du Wouri, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement :

- Installation
- Travaux préliminaires
- Terrassement
- Reprofilage compactage
- Construction caniveaux
- Chargement

## 3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de 25 000 000(Vingt-cinq millions) francs CFA.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitante est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour une provision budgétaire de 25 000 000(Vingt-cinq millions) francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, **TEL 6 99 79 57 55**, dès publication du présent avis.



## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général ( Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

## 9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général ( Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, au plus tard le **26 MARS 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 002/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 26 MARS 2021 POUR LES  
TRAVAUX DE REHABILITATION ROUTE PK – 12 – NGOH NJOH (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
DOUALA 3<sup>ème</sup>, DÉPARTEMENT DU WOURI  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Recevabilité des Offres

**Sous peine de rejet**, les offres doivent parvenir au plus tard **le 26 MARS 2021 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, de l'hôtel de ville de Douala 3<sup>ème</sup>).

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **sous peine de rejet** de son offre, une caution de soumission de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

**Sous peine de rejet**, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront **obligatoirement** datées de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres **sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis et sous-plis) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1<sup>er</sup> étage, **le 26 MARS 2021 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

### Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative non remise après 48h ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;

- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

## Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et **détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment)**

1. 1. Présentation générale de l'Offre.....	Oui/non
1. 2. Références techniques de l'entreprise .....	Oui/non
1. 3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ....	Oui/non
1. 4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/non
1. 5. Méthodologie d'exécution .....	Oui/non
1. 6. Capacité financière .....	Oui/non

## Qualification Technique

Le non-respect de **l'un des cinq (05) derniers critères essentiels** entraînent l'élimination de l'offre.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- **50% pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;**
- **66% pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;**
- **75% pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères**

## Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

### 14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-distante.**

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55

*DOUALA le 3 Mars 2021*

*Le MAIRE*

***EPOUPA BOSSAMBO Valentin***



# COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALLOTS A TOMDJO, A MELAM ET A FOTO PLUS  
REHABILITATION DE LA ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM  
DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST EN 02 LOTS EN PROCÉDURE  
D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINTP-MINADER 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 36 468 01 641701 2251 86

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Bafoussam Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics et du MINADER, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des dalots à Tomdjo, Mélam et Foto plus réhabilitation de la route dans la Commune de Bafoussam 1er, Département de la Mifi, Région de l'Ouest en deux (02) lots. En procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassement ;
- Ouvrage d'art ;
- Assainissement et drainage ;
- Signalisation-Equipements de sécurité.

## 3. Cout Prévisionnel

Lot 1 : Vingt-sept millions (27 000 000) Fcfa Imputation : 1- 55 36 468 01 641701 2251 861

Lot 2 : Vingt cinq millions (25 000 000) cfa. Imputation : 2- 55 30 393 01 641701 2251 921

## 4. Allotissement

Lot 1 : Construction de deux dalots à Tomdjo et Mélam ;

Lot 2 : Construction d'un dalot et réhabilitation route à Foto ;

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Ministère des Travaux Publics et de l'Agriculture, EXERCICE 2021. Coût prévisionnel en Fcfa:

Lot 1 : Vingt-sept millions (27 000 000) Fcfa Imputation : 1- 55 36 468 01 641701 2251 861 •

Lot 2 : Vingt cinq millions (25 000 000) cfa. Imputation : 2- 55 30 393 01 641701 2251 921

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, BP : 316 Bafoussam, Tél. 699 84 37 40 /699 61 48 81 , Délégation Départementale des Marchés Publics-Mifi, sur COLEPS et sur le site Internet de l'ARMP dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA (Cinquante mille francs)**, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er.

**NB** : Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAO doit saisir formellement par tout moyen laissant trace écrite le Maître d'ouvrage d'une requête en cas de difficulté de cette nature, avec copie à la DDMAP/Mifi, au Représentant local de l'ARMP. En cas de non satisfaction dans un délai de 48 Heures pour compter de la date de dépôt de la requête, d'informer par tout moyen laissant trace écrite les représentant locaux du MINMAP et de l'ARMP.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er à l'adresse suscitée au plus tard le **10/03/2021 à 10 heures**, heure locale limite de dépôt contre récépissé et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALLOTS A TOMDJO, A MELAM ET A FOTO PLUS  
REHABILITATION DE LA ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM  
DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST EN 02 LOTS En procédure d'Urgence  
Financement : BIP MINTP/MINADER 2021.  
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de quatre vingt dix (90) jours calendaires).

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : **Cinq cent quarante-quatre milles (540 000) Francs CFA/Lot 1, 500000 (Cenq cent mille/Lot 2 e** t valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le **10/03/2021 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1er dans la Salle des sessions de ladite institution.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures pour la compléter;
- b) Absence d'une caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- d) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Capacité financière supérieure ou = à 70% du montant prévisionnel ;
- g) Absence du sous détail d'un prix quantifié.
- h) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années ;

### 11b- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- b) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;
- g) Prise en compte de l'aspect genre dans le personnel.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

## 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie, chez l'Ingénieur du marché, ou à la Délégation Départemental des marchés publics de la Mifi et à l'ARMP.

NB : pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un message au MNIMAP aux N° suivants :673 20 2725/699 37 0748)

*BAFOUSSAM le 16 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

# COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KING PLACE ET DEMSIEM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM DEPARTEMENT DE LA MIFI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE "EN DEUX LOTS" FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE :2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINSANTE  
**IMPUTATION**  
55 40 531 07 641701 2202 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de sécurisation des centres de santé, le Maire de la Commune de Bafoussam Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la clôture du Centre de Santé intégré de KING PLACE et du Centre de Santé Intégré de DEMSIEM dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam Département de la Mifi- Région de l'Ouest "en deux lots". En procédure d'urgence

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires/Terrassement;
- Fondation / Maçonnerie-Elévation ;
- Maçonnerie/Elévation,
- Menuiserie Métallique,
- Electricité

## 3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel 1-; 1-: Vingt millions (20 000 000) Fcfa  
2- Quinze millions (15 000 000) Fcfa

## 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINSANTE EXERCICE 2021.  
Coût prévisionnel 1-; 1-: Vingt millions (20 000 000) Fcfa  
2- Quinze millions (15 000 000) Fcfa  
Imputation Lot 1- 55 40 531 07 641701 2202 611  
Lot 2-55 40 531 07 641701 2202 611

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, BP : 316 Bafoussam, Tél. 699 84 37 41 /699 61 48 81 , Délégation Départementale des Marchés Publics-Mifi, sur le site Internet de l'ARMP et sur COLEPS dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40.000 FCFA (quarante mille francs), payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er.

NB : Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAO doit saisir formellement par tout moyen laissant trace écrite le Maître d'ouvrage d'une requête en cas de difficulté de cette nature, avec copie à la DDMAP/Mifi, au Représentant local de l'ARMP. En cas de non satisfaction dans un délai de 48 Heures pour compter de la date de dépôt de la requête, d'informer par tout moyen laissant trace écrite les représentant locaux du MINMAP et de l'ARMP.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er à l'adresse suscitée au plus tard le **16/03/2021 à 10 heures**, heure limite locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° /AONO/CA.BFM U7CIPM/BIP- MINSANTE/2021 DU  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KING  
PLACE ET DEMSIEM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM P7 DEPARTEMENT DE  
LA MIFIREGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE "EN DEUX LOTS"  
FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE :2021  
"EN DEUX LOTS" « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **trois (03) mois** calendaires chacun.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : **Lot 1: Quatre cent mille (400 000) Francs CFA, Lot 2 : Trois cent mille (300 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date

de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le **16/03/2021 à 11 heures** pour le Lot 1 et 12 Heures pour le Lot 2 par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1er dans la Salle des sessions de ladite institution.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 13. Critères d'évaluation

### 10. Principaux critères éliminatoires ;

Les critères éliminatoires sont les suivants

- a) Dossier administratif : - Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- c) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- e) Capacité financière supérieure ou égale à 70% du montant prévisionnel ;
- f) Absence du sous détail d'un prix quantifié.
- g) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années ;

NB : La Présidente de la commission de passation des marchés publics se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces.

### 11- Principaux critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- b) Références de l'entreprise ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- f) Proposition technique ;
- g) Prise en compte de l'aspect genre dans le personnel

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bafoussam 1er, chez l'Ingénieur du marché, à la Délégation Départemental des Marchés publics de la Mifi, sur COLEPS et à l'ARMP.

NB :{ pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un message au MNIMAP aux N) suivants :673 20 27 25/ 699 37 07 48)

*BAFOUSSAM le 16 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

## COMMUNE DE MBENGWI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE NO 002/ONIT/MC/ ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF ZANG TEMBENG IN MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Mbengwi Council, Delegated Contracting Authority, hereby launches an OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE for the Rural Electrification of Zang Tembeng in Mbengwi Subdivision, Momo Division.

### 2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Construction of a MV single phase line covering a distance of 1000m, with 1x34.4mm<sup>2</sup> Almelec cable from PCC MEH;
- Construction of a MV/LV mix single phase line covering a distance of 500m, with 1x34.4mm<sup>2</sup> Almelec and 4x25mm<sup>2</sup> twisted Aluminum cables;
- ü Construction of a LV single phase line covering a distance of 1500m with 4x25mm<sup>2</sup> twisted Aluminum cable ;
- Maintenance of existing LV network covering a distance of 300m, with 4x25mm<sup>2</sup> twisted Aluminum cables;
- Construction of a single phase transformation substation equipped with a transformer H61-25kVA/17.32kV/B2;
- The Sundry expenses will consist of :
  - Clearing and pruning 8m width on each side of the network.
  - Transportation of wooden poles, materials and workers.

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **Twenty six million two hundred and sixty thousand three hundred and forty (26,260,340) CFAF.**

### 4. Allotissement

The work is as follows: The **Rural Electrification of Zang Tembeng.**

### 5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is Open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

### 6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget.



## 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Mbengwi Council, secretariat, as soon as this notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Mbengwi Council, secretariat, as soon as this notice is published against payment of the sum of **forty four thousand (44,000) CFA Francs**, payable at the Mbengwi council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

## 9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Mbengwi Council, Secretariat not later than **10/03/2021 at 10:00am** local time and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N° 002/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF ZANG TEMBENG IN MBENGWI SUBDIVISION, MOMO DIVISION. >>**

***“To be Open only during the bid-opening session”***

## 10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **one hundred and twenty (120) days**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of **Five Hundred and twenty five thousand two hundred (525,200) CFAF** and valid for thirty (120) days beyond the date of validity of bids

## 12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Governor, Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

## 13. Ouverture des Plis

The bids shall be Open in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at **11:00am** local time, in the conference hall of the Mbengwi Council, by its competent Tender Board Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### A Eliminatory criteria

1. Absence of bid bond in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit;
7. Non respect of **33/44 (75%)** of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP in 2020.

### B Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of sites visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with 3pictures each;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **33/44(75%)** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **33/44(75%)** of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **One Hundred and Twenty (120) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Mbengwi Council.

*BAMENDA le 18 Février 2021*

*Le MAYOR*

**NDANGSA KENNEDY AKAM**

## COMMUNE DE MBENGWI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°003/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AND ROAD ALONG WUMNITE - CALABAR CHALK IN MBENGWI COUNCIL AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

The Mayor of Mbengwi Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, for the **CONSTRUCTION OF A BRIDGE AND ROAD ALONG WUMNITE - CALABAR CHALK**, Mbengwi Sub Division, MOMO Division, North-West Region.

### 2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: SITE INSTALLATION/ CIRCULATION

Lot 200: SITE PREPARATION

Lot 300: EARTH WORKS

Lot 400: FOUNDATION, ABUTMENTS, SLABS

Lot 500: ASSEMBLINGS/ PAINTING

Lot 600: EQUIPMENT

Lot 700: OTHERS

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies stands for **27,000,000 (Twenty seven million) CFA Francs**

### 4. Allotissement

It is a single lot.

- CONSTRUCTION OF A BRIDGE AND ROAD ALONG WUMNITE - CALABAR CHALK IN MBENGWI COUNCIL AREA

### 5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

### 6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINTP 2021**.

**7. Consultation du Dossier**

The tender file may be consulted at the Mbengwi council office (Secretariat) during working hours, as soon as this tender notice is published.

**8. Acquisition du Dossier**

The tender file may be acquired from the Mbengwi council office upon presentation of a non refundable treasury receipt of **45 000 (Forty five thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

**9. Remises des offres**

Each offer or bid drafted in English or French in seven (**07**) copies including the original and six (**06**) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Mbengwi council office not later than 10/03/2021 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

**?OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE?****N°003/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021****FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AND ROAD ALONG WUMNITE - CALABAR CHALK IN MBENGWI COUNCIL AREA, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.****«To be opened only during the bid opening session »**

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

**10. Delai de Livraison**

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

**11. Cautionnement Provisoire**

Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
CONSTRUCTION OF A BRIDGE AND ROAD ALONG WUMNITE - CALABAR CHALK	27 000 000F CFA	<b>540 000F CFA</b>	45 000F CFA

## 12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

## 13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **10/03/2021** at **11a.m** in the Conference Hall of the Mbengwi Council by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity

## 14. Critères d'évaluation

The criteria of evaluation are the following:

### 1-Eliminatory criteria

#### 1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- False declaration or falsified documents.

#### 1.2- Technical file

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least seven million (7 000 000) F CFA.
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

#### 1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

### 2 Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	<b>General Presentation of the offer:</b> Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	<b>Quality of Requested staff:</b> Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
03	<b>Technical equipment/material affected to the project:</b> The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	03
04	<b>Reference of the enterprise:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Turnover in the past two years;</li> <li>● Experience in road/public works</li> </ul>	02
05	<b>Presence of the methodology of work execution</b>	04
06	<b>Presence of the prefinancing capacity</b>	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 75% of YES will be kept for the financial evaluation.

## 15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

## 16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (one hundred twenty) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Council office

*BAMENDA le 18 Février 2021*

*Le MAYOR*

**NDANGSA KENNEDY AKAM**

**COMMUNE DE MBENGWI**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°004/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN, MBENGWI SUB DIVISION, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

The Mayor of Mbengwi Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, for the **CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN**, Mbengwi Sub Division, MOMO Division, North-West Region.

**2. Consistance des prestations**

The works include the following:

Lot 100: SITE INSTALLATION

Lot 200: SITE PREPARATION

Lot 300: EARTH WORKS

Lot 400: FOUNDATION,

Lot 500: GROUND FLOOR

Lot 600: DECK DRAINAGE

Lot 700: METALIC WORKS

Lot 800: ELECTRICITY

Lot 900: PAINTING

**3. Cout Prévisionnel**

Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file
CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN	30 000 000F CFA	600 000F CFA	50 000F CFA

## 4. Allotissement

It is a single lot.

- **CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN**

## 5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

## 6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINDDEVEL 2021**.

## 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Mbengwi council office of (Secretariat) during working hours, as soon as this tender notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Mbengwi council office upon presentation of a non refundable treasury receipt of **50 000 (Fifty thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

## 9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Mbengwi council office not later than 10/03/2021 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

*?Open National Invitation to Tender, Emergency Procedure?*

*N°004/ONIT/MC/ITB/2021 OF 18/02/2021*

**FOR THE CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN, MBENGWI SUB DIVISION, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.**

**«To be opened only during the bid opening session»**

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

**10. Delai de Livraison**

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

**11. Cautionnement Provisoire**

Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
CONSTRUCTION OF STALLS IN MBENGWI TOWN	30 000 000F CFA	<b>600 000F CFA</b>	50 000F CFA

**12. Recevabilité des Offres**

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

**13. Ouverture des Plis**

The opening of the bids in one phase shall be done on **10/03/2021** at **11a.m** in the Conference Hall of the Mbengwi Council by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity

**14. Critères d'évaluation**

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1<sup>st</sup> step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2<sup>nd</sup> step: Evaluation of the technical file;
- 3<sup>rd</sup> step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

**1-Eliminatory criteria****1.1- Administrative documents**

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- False declaration or falsified documents.

**1.2- Technical file**

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least seven million five hundred thousand (7 500 000) F CFA.
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

## 1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

## 2 Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	<b>General Presentation of the offer:</b> Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	<b>Quality of Requested staff:</b> Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	05
03	<b>Technical equipment/material affected to the project:</b> The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	03
04	<b>Reference of the enterprise:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Turnover in the past two years;</li> <li>● Experience in road/public works</li> </ul>	02
05	<b>Presence of the methodology of work execution</b>	04
06	<b>Presence of the prefinancing capacity</b>	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

## 15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

## 16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(one hundred twenty) 120 days** from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo

*BAMENDA le 18 Février 2021*

*Le MAYOR*

**NDANGSA KENNEDY AKAM**

# PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 082/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 26/02/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS KASPERSKY ANTIVIRUS POUR LA PROTECTION DU PARC INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET PAD 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de son système d'information et de son parc informatique, le Directeur Général du Port Autonome de Douala lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour la fourniture et la mise en service des licences de logiciels Kaspersky Antivirus pour la protection du parc informatique du Port Autonome de Douala.

## 2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la fourniture et la mise en service des licences de logiciel Kaspersky Antivirus pour la protection du parc informatique du Port Autonome de Douala constitué d'ordinateurs de bureau et portables, de serveurs physiques et virtuels mais aussi des boîtes de messagerie professionnelle.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **42 035 625 (quarante-deux millions trente-cinq mille six cent vingt-cinq F CFA TTC)**.

## 4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est réservée aux entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans la sécurité informatique.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAD pour le compte de l'exercice 2021, sur la tâche budgétaire n° 3308016. Le montant prévisionnel est de **42 035 625 (quarante-deux millions trente-cinq mille six cent vingt-cinq F CFA TTC)**.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60.000 (soixante mille) francs CFA** au compte CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94 ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais seront déposées à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala au plus tard le **23/03/2021** à 12 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et devront porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert n° 082/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 du 26/02/2021 en procédure d'urgence pour la fourniture et la mise en service des licences de logiciels Kaspersky Antivirus pour la protection du parc informatique du Port Autonome de Douala.**

**<< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >>**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des prestations est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **840 700 (huit cent quarante mille sept cent) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par l'autorité monétaire du pays de résidence du soumissionnaire, entraînera un rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **23/03/2021 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif, technique et financier et non-conformité d'une pièce après le délai 48 h;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
- Absence de l'agrément ou contrat de partenariat avec l'éditeur Kaspersky en cours de validité;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) au cours des trois dernières années ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou les offres techniques ;
- Avoir satisfait moins de sept (07) « OUI » sur les neuf (09) critères essentiels.

### Critères essentiels :

L'évaluation des offres sera binaire (OUI ou NON) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références du soumissionnaire ;
- Composition et qualification des intervenants ;
- Méthodologie.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique de sept (07) « OUI » sur les neuf (09) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala à la Direction des Systèmes d'Information, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97.

## Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017.

Contacts :

- TEL : (+237) 233.42.01.33
- FAX : (+237) 233.42.67.97

*DOUALA le 26 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO'O Cyrus**

## PRÉFECTURE DU NOUN

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU DU DIRECTEUR AU CES DE MBAKOP, ARRONDISSEMENT DE MAGBA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINESEC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance pour le compte du CES de MBAKOP, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe plus bureau du directeur au CES de MBAKOP, arrondissement de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest.

### 2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe plus bureau du directeur au CES de MBAKOP, arrondissement de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif)-

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture,
- Toiture,

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **22 000 000 fca (trente millions de francs CFA)**.

### 4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publique du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Fouban.

### 8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de Fouban sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public, d'une somme non remboursable de **trente mille (44 000) francs CFA** payable à la recette des finances du Noun.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de Fouban, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **22 MARS 2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### « Appel D'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

**N° 001/AONO/F32/SAEF/CDPMPNTBEC/**

**2021 du 10/02/2021, Pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe plus bureau du directeur au CES de MBAKOP, arrondissement de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
2. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
3. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 MARS 2021 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun sis à la Préfecture de Fouban.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires :

N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres (42 points au moins, voir grille de notation page 15 du présent DAO;

- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- La présentation de l'offre (03 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (12 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (10 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (09 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

**NB. (voir grille de notation page 151 du présent DAO)**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et ayant obtenu les 42 points au moins sur 60, (voir grille de notation page 151 du présent DAO) lors de l'évaluation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la des Travaux Publics du Noun.

*FOUMBAN le 1 Mars 2021*

*Le PRÉFET*

**UM DONNACIEN**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU \_02 MARS 2021\_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
63241120

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la Cameroon Radio Television.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations attendues consistent en l'entretien et le nettoyage des locaux de la Cameroon Radio Television dans les dix régions du pays.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 112 890 335** (cent douze millions huit cent quatre-vingt-dix mille trois cent trente-cinq) francs Toutes Taxes Comprises soit par lot :

- **Lot 1** : FCFA TTC 29 961 562 (vingt-neuf millions neuf cent soixante un mille cinq cent soixante-deux)
- **Lot 2** : FCFA TTC 21 735 101 (vingt-et-un millions sept cent trente-cinq mille cent un) ;
- **Lot 3** : FCFA TTC 11 182 013 (onze millions cent quatre-vingt-deux mille treize);
- **Lot 4** : FCFA TTC 12 594 588 (douze millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-huit);
- **Lot 5** : FCFA TTC 16 327 710 (seize millions trois cent vingt-sept mille sept cent dix) ;
- **Lot 6** : FCFA TTC 10 491 018 (dix millions quatre cent quatre-vingt-onze mille dix-huit) ;
- **Lot 7** : FCFA TTC 10 598 343 (dix millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quarante-trois).

## 4. Allotissement

Les prestations sont divisées en sept (07) lots ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Entretien et nettoyage des locaux du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé ;
- **Lot 2** : Entretien et nettoyage des locaux du Poste National, de la Station Régionale CRTV Centre et de l'immeuble CMCA à Nlongkak Yaoundé;
- **Lot 3** : Entretien et nettoyage des locaux de l'Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel (IFCPA) à Ekounou ;
- **Lot 4** : Entretien et nettoyage des locaux des Stations Régionales CRTV Littoral à Douala et CRTV Sud-Ouest à Buéa;
- **Lot 5** : Entretien et nettoyage des locaux des Stations Régionales de la CRTV au Grand Nord (Maroua, Garoua, Ngaoundéré) ;
- **Lot 6** : Entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Ouest à Bafoussam et du Nord-ouest à Bamenda ;
- **Lot 7** : Entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Sud à Ebolowa et de l'Est à Bertoua ;

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de l'entretien et du nettoyage.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **63241120**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 110 000 francs CFA (cent dix mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le **02 avril 2021\_ à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 02 mars 2021**  
**Pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la CAMEROON RADIO TELEVISION**  
**Exercice 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de neuf (09) mois pour chaque lot, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de la loi des finances 2021.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les montants desdites caution par lot sont :

- Lot 1 : FCFA TTC 550 000 (cinq cent cinquante mille);
- Lot 2 : FCFA TTC 400 000 (quatre cent mille);
- Lot 3 : FCFA TTC 200 000 (deux cent mille);
- Lot 4 : FCFA TTC 250 000 (deux cent cinquante mille);
- Lot 5 : FCFA TTC 300 000 (trois cent mille);
- Lot 6 : FCFA TTC 200 000 (deux cent mille);
- Lot 7 : FCFA TTC 200 000 (deux cent mille);

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 02 avril 2021 à **13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.**

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission du ou des lot (s) soumissionné (s);
- Note technique inférieure à 80/100
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir abandonné aucun marché au cours des trois dernières années (2018, 2019, 2021) et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes, annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

### Critères essentiels

Ces critères portent sur :

N°	● Critères
1	● Présentation générale de l'offre ;
2	● Attestation de capacité financière supérieure au(x) montant(s) du(des) lot(s) soumissionné(s) délivrée par une institution financière de premier ordre dont la liste figure à l'article 12 du DAO
3	● Chiffre d'affaires des trois dernières années supérieur ou égal au double du (des) montant (s) du (des) lot (s) soumissionné (s);
4	● Expérience professionnelle pertinente pour la mission (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, minimum deux marchés au cours des cinq dernières années);
5	● Qualifications du personnel employé (avec documents justificatifs);
6	● Moyens matériels et logistique affectés à la réalisation de la mission.
7	● Attestation de visite de site

### Méthode de sélection du prestataire

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Attribution

Un candidat peut être attributaire de tous les lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9<sup>ème</sup> étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

*YAOUNDE le 2 Mars 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDONGO CHARLES**

## PRÉFECTURE DU NOUN

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU DU DIRECTEUR AU CES DE MAMANDEN, ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE TOUEST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINESEC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance pour le compte du CES de MAMANDEN, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe plus bureau du directeur au CES de MAMANDEN,

### 2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un bloc pédagogique de deux salles de classe plus une salle spécialisée au CETIC de Kouoptamo Urbain, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif)-

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Toiture ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **22 000 000 fca (trente millions de francs CFA)**.

### 4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publique du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Fouban.

### 8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de Fouban sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public, d'une somme non remboursable de **trente mille (44 000) francs CFA** payable à la recette des finances du Noun.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de Fouban, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **23 MARS 2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### « Appel D'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

**N° 002/AONO/F32/SAEF/CDPMPNTBEC/**

**2021 du 12/02/2021, Pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe plus bureau du directeur au CES de MAMANDEN, arrondissement de Massangam, Département du Noun, Région de l'Ouest.**

**Financement : BIP MINESEC Exercice 2021**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

## 12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
2. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
3. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23 MARS 2021 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun sis à la Préfecture de Fouban.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe G contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres (42 points au moins, voir grille de notation page 151 du présent DAO) ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- La présentation de l'offre (03 critère) ;
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (12 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (10 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (09 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

**NB. (voir grille de notation page 151 du présent DAO)**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et ayant obtenu les 42 points au moins sur 60, (voir grille de notation page 151 du présent DAO) lors de l'évaluation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Subdivision des Travaux Publics du Noun à Foubot.

*FOUMBAN le 1 Mars 2021*

*Le PRÉFET*

**UM DONNACIEN**

## MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/MINEFOP/CIPM/2021 DU 26 FEVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM) DE BERTOUA ET NGAOUNDERE (DEUX LOTS) FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1443 01 K**

**FINANCEMENT**  
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la densification de Centres de Formation aux Métiers (CFM) du Programme TRANSFAGRI, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Appel d'Offres National Restreint aux Candidats ci-dessous en vue du recrutement des Bureaux d'Etudes Techniques pour le contrôle et le suivi des travaux de construction des Centres de Formation aux Métiers (CFM) à Bertoua et Ngaoundéré, reparté en deux lots ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Les travaux d'aménagement et de construction du CFM de Bertoua ;

Lot 2 : Les travaux d'aménagement et de construction du CFM de Ngaoundéré.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°004/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 du 08 mai 2020

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

a) Le contrôle permanent du chantier

Le BET qui aura le titre de Maître d'œuvre du projet assurera le contrôle en permanence sur les chantiers pendant la durée effective des travaux par un personnel ayant les qualifications techniques nécessaires. Sa méthodologie de travail sera agréée par le Maître d'Ouvrage.

Le BET devra développer la méthode qu'il pense pouvoir appliquer pour le contrôle des travaux, y compris la cohérence des interventions des autres corps de métiers et les modalités des différents essais nécessaires et leurs fréquences.

Le BET travaillera conjointement avec l'architecte du projet.

b) Le Contrôle général

Avant le démarrage des travaux, le BET sera chargé :

- du contrôle de la disponibilité sur le terrain, du matériel et des équipements prévus par les entreprises ;
- de la vérification des dossiers d'exécution établis par les entreprises avant le démarrage des travaux ;
- du contrôle de l'installation sur le chantier des entreprises;

Pendant l'exécution des travaux, le BET sera chargé de :

la supervision et le contrôle de l'implantation des bâtiments, des ouvrages, de la voirie et des réseaux divers.  
l'organisation des réunions hebdomadaires de chantier avec les différents responsables des services déconcentrés

du Maître d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;  
l'organisation des réunions mensuelles de chantiers avec les responsables des services centraux du Maître d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;  
contrôle de la conformité de l'exécution des travaux aux prescriptions des pièces et clauses contractuelles du marché passé avec les entreprises en matière de qualité, de délais et de coût ;  
la réalisation des essais sur les matériaux, y compris de manière inopinée (bétons, agrégats, sols, etc.) qui devront apparaître dans les rapports mensuels ;  
l'établissement des rapports journaliers de chantier ;  
l'établissement des attachements et des métrés contradictoirement avec les entreprises ;  
la vérification et du visa des décomptes financiers mensuels pour les travaux ;  
la rédaction et la diffusion des comptes rendus des réunions mensuelles de chantiers ;  
l'établissement et la diffusion mensuelle d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux et sur les dépenses engagées, les résultats techniques de mise en œuvre des différents matériaux et agrégats ; l'organisation des réceptions provisoires et ou définitives des bâtiments et ouvrages ;  
l'établissement, avec le dernier décompte, des plans de recollement.

Aussi, le BET aura la charge de :

- instruire les mémoires de réclamations éventuelles des Entreprises exécutant les marchés en vue de prononcer la validité de celles-ci ;
- aider le Maître d'Ouvrage ou son représentant à régler les différends qui peuvent survenir entre le Maître d'Ouvrage et l'Entreprise, sauf cas d'arbitrage ou de procès ;
- établir les correspondances avec (le ou les) Entrepreneurs dans le cadre de ses attributions, ou d'informer par courrier des anomalies survenant au cours des travaux. Les ordres de services seront signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;
- le BET ne pourra en aucun cas, sans consentement préalable du Maître d'Ouvrage ou de son représentant, ainsi que du bailleur de fonds, engager des transformations qui entraîneraient des frais supplémentaires ;
- le BET ne pourra pas effectuer de paiement au nom du Maître d'Ouvrage à l'intention des entreprises ou des fournisseurs. Cependant, il transmettra au Maître d'Ouvrage ou à son Représentant les situations de travaux mensuelles qui devront être établies d'après les attachements contradictoires, métrés divers concernant l'ouvrage ou la partie de l'ouvrage portée sur l'attachement et tout autre calcul nécessaire à sa justification.

Au moment de l'exécution des travaux de béton armé, des réceptions partielles seront établies ainsi que lors de la réception des coffrages, des ferrillages, des implantations, etc.

Les résultats des essais en laboratoire feront l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le BET et le ou les représentants des Entreprises.

Le BET sera chargé d'aviser le Maître d'Ouvrage de la fin des travaux et de la réception possible d'un ouvrage.

Rapport :

Le rapport mensuel comprendra :

- le résumé des principales caractéristiques techniques et financières des travaux entrepris et en cours, les principales dates d'installation et de démarrage des travaux, les difficultés rencontrées,
- la description des travaux effectués durant le mois, les résultats des contrôles, les dépenses engagées partielles ou totales avec une comparaison avec les estimations initiales et le reliquat,
- un résumé des actions de contrôle exécutées,
- les différentes contraintes rencontrées et les solutions retenues.

Des images seront également introduites dans le rapport et qui permettront de voir l'évolution des travaux.

Après l'exécution des travaux

A la fin des travaux, le BET organisera les différentes réceptions indiquées.

### 3. Coût Prévisionnel

Après la réception provisoire des travaux, un rapport de fin de travaux sera fourni en 05 exemplaires pour chaque lot. Ce rapport comprendra les plans de valeur de construction des lots de 94 millions de FCFA et les travaux compris le coût de chaque de 900 millions moins des taxes et des piéces posées en 2<sup>e</sup> place coût prévisionnel de toutes les prestations pouvant servir de base à la réalisation de quarante millions (40 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises. le coût total de chaque ouvrage ainsi qu'une comparaison des quantités mises en place avec les prévisions.

Une banque d'images sera réalisée sur un support numérique.

#### 4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

**Lot 1** : Contrôle et suivi des travaux de construction du CFM de Bertoua ;

**Lot 2** : Contrôle et suivi des travaux de construction du CFM de Ngaoundéré.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est à restreinte aux Candidats ci-après :

N°	Candidats	Adresse
1.	NEK CAMEROUN	BP 16 579 Yaoundé, Tél. 699 787 973,  nekcamerou@yahoo.fr
1.	CERBAT	BP 3914 Douala, Tél.233 438 971,  cadeksarl@gmail.com
1.	KAROCH	BP 2964 Yaoundé, Tél. 676 620 276,  karochsarl@yahoo.fr
1.	TROFEN & ENGINEERING Sarl	BP 30 320 Yaoundé, Tél. 675 156 495,  tropfenengineering@outlook.com
1.	INTEGC Sarl	BP 11 088 Yaoundé, Tél. 699 928 895,  infointegc.cm
1.	CER ENGINEERING	BP 31 580 Yaoundé, Tél. 677 537 729
1.	CADEK	BP 3914 Douala, Tél.233 438 971,  cadeksarl@gmail.com

#### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources C2D suivant la convention n° CCM 1443 01 K du 28 juin 2018, signée entre la République du Cameroun et l'Agence Française de Développement (AFD).

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (**Bureau des Appels d'Offres**) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 20 45 81, dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (**Bureau des Appels d'Offres**) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 20 45 81, dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original, six (06) copies marqués comme tels et un CD ou Clé USB contenant les offres, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées à la Direction des Affaires Générales (**Bureau des Appels d'Offres**) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 20 45 81, **le 06 AVRIL 2021 à 11 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

*Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°002/AONR/MINEFOP/CIPM/2021 DU 26 février 2021 pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour le contrôle et le suivi des travaux de construction des Centres de Formation aux Métiers (CFM) de Bertoua et Ngaoundéré (Lot n° \_\_\_\_\_). « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quinze (15) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) F CFA pour chaque lot**, établie par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

L'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet de l'offre.

**NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.**

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

Les **offres administratives et techniques** seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEFOP, le **06 AVRIL 2021 à 12h 00**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**les offres financières** seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu la note **de 80 points sur 100** à l'issue de l'évaluation technique, peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- fausses déclarations, substitution ou pièces falsifiées ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

Critères essentiels

Références du BET en matière de contrôle et de suivi des travaux de construction des bâtiments	30 points
Conformité du plan de travail et de la Méthodologie proposés aux Termes de Référence	15 points
Qualifications et compétences du personnel	45 points
Matériel et logistique	08 points
Capacité financière	02 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 POINTS</b>

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 80 points sur 100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

#### **Méthode de sélection du consultant**

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après :

- Le score technique (St) minimum requis est de 80 points sur 100.
- La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et seront obtenues par la formule :  $N_f = (100 \times F_m) / F$  où  $F_m$  = le montant de la proposition la moins disante et  $F$  = le montant de la proposition considérée.
- La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée, déterminée suivant la formule :  $N = (80 \times N_t + 20 \times N_f) / 100$  où  $N_t$  représente la note technique obtenue.

#### **14. Attribution**

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante. *Un candidat ne peut être attributaire des deux lots.*

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Coordonnateur de la Composante 3 du Programme Transfagri du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble MAMCH au Rond-point Nlongkak, Tel : 222 21 85 72.

YAOUNDE le 26 Février 2021

Le MINISTRE

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

**COMMUNE DE FOUMBAN**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°001BIS/AONR/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL DE L'ESPACE STRUCTURANT DANS LA COMMUNE DE  
FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Foumban, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification de l'Aménagement et du Territoire, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bâtiment principal de l'espace structurant dans la Commune de Foumban, Département du Noun.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la Construction d'un bâtiment principal de l'espace structurant et comprennent;

- Les Travaux préparatoires ;
- Les Etudes
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie - élévation ;
- La Charpente - couverture - Pfafonâ ;
- La Menuiserie métallique et bois
- L'Electricité ;
- La Peinture ;
- Le VRD;
- L'Equipement.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel TTC de Topération à Tissu des études préalables de ce lot est de 356 400 000 (trois cent cinquante-six millions quatre cent mille) de francs CFA

**4. Allotissement**

Les travaux sont en un seul lot et concerne la construction

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

La présente lettre d'Invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N° BET	ADRESSES
	BP: 4231 Yaoundé
1 NICAM SARL	Directeur Général : Robert CATALDI
	E-mail : netnicam@yahoo.fr

BP ; 16097 Yaoundé

## 2 AVANTA INDUSTRIE

Directeur Général : Jules BANGUE

E-mail : avantaindustrie@vahoo.fr

BP: 1820 Yaoundé

## 3 ETS BUSINESS SERVICES SONS

E-mail : businessservices@vahoo.com

Directeur Général : René MOUALO

Tel ; 694 19 33 89

BP: 4231 Yaoundé

rHrcGtcur Général : Robert CATALDIE-mail : netnicam^ajvahoo.ù-Tel : 222 20 24 65 /699 97 82 95

## 6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation Générale à la Décentralisation exercice 2017

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Fouban, tel : 697 97 18 25

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Fouban ou du service Technique de ladite Commune, tél ; 697 97 18 25, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de 200 000 (Deux cent mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Fouban.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tds, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Fouban, tél ;697 97 18 25, au plus tard le 25 Mars 2021 à 13 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001BIS/AONR/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL DE L'ESPACE STRUCTURANT DANS LA COMMUNE DE  
FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de sept (07) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 7 125 000 (Sept million cent vingt-huit mille) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de Tct&e, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 MARS 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Fomban siégeant dans la salle N°02 du 2ème de la Mairie de Fomban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires:

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent;
- Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- Avoir un marché abandonné cours des années 2018, 2019 et 2020 ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- Production exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

### 2 Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous ;

#### a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

#### b) Références de l'entreprise (6oui)

> Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP >1 donne droit à un oui ; >3 donne droit à un oui ; >5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

#### c) Procédés d'essai de Testreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui

- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui,

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du (génie Civil ou génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou génie Rural (3ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

#### d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

? Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints. Sous préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

? Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur ; ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

#### e) Méthodologie; (5 oui)

> Planning conforme = 1 (un) oui ;

> Origine des matériaux = 1 (un) oui ;

> Aspects sociaux et environnementaux 1 (un) oui.

> Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;

> Plan de localisation = 1 (un) oui.

#### l) Présentation de l'offre (2 oui)

o Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,

o respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 760 de seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire techniquement qualifié dont l'offre aura été évaluée la moins-disant sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Technique de la Commune de Foumban, des publications du présent avis.

*FOUMBAN le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NDAM NJOYA Tamaino***

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 21- 003 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN° 0006 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2020 DU 21 DECEMBRE 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 21-0019 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)	60 000 000	60 000 000	RAS

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)**, B.P : 15 326 Yaoundé, est retenu pour pour la fourniture de six (02) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 60 000 000 (soixante millions) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 23 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°000021CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 02 MARS 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA CLIMATISATION DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II-PHASE I, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le groupement **METRIZ-ATLANTIS GROUP SARL / A TOUT HEURE BUSINESS CENTER, B.P. 15 926 Yaoundé, Tél : 679 15 68 11 / 699 37 28 98**, est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO /CRTV/CIPM/2021 du 07 janvier 2021 relatif à la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la climatisation du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II-phase I, - exercice 2021, pour un montant de **FCFA TTC 22 464 601 (vingt-deux millions quatre cent soixante-quatre mille six cent un)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 2 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**COMMUNE DE FOUMBAN**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°001/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES  
LOCALITES (MARCHE A BETAIL, HÔTEL DE VILLE DE FOUMBAN, MAMFE-NJISSEIN, NJINDARE-NJIPOU,  
MACHIMBAIN-MOSQUEE) DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE  
L'OUEST,(UN LOT)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Fouban, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités (Marche à Bétail, Hôtel de Ville de Fouban, Mamfu-Njissein, Njindare-Njipou, Machimbain-Mosquée) dans la Commune de Fouban, Département du Noun, Région de l'Ouest, (un lot).

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction des forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités (marche à bétail, hôtel de ville de Fouban, mamfu-njissein, njindaren-jipchi, machimbain-mosquée) et comprennent:

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier ;
- Etudes géophysiques ;
- Foration ;
- Equipement - Développement - Essai de débit - Analyse de l'eau ;
- Superstructure ;
- Système d'exhaure,
- Labélisation ;
- Construction d'une clôture autour du Forage ;
- Mise sur pied d'un comité de gestion ;

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables de ce lot est de 42 500 000 (quarante-deux millions cinq cent mille) CFA.

**4. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en un lot

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

**6. Financement**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2021 du Ministère de l'Eau et de l'Energie

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Fouban tél ; 697 97 18 25

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Fouban ou du service Technique de ladite Commune, tél : 697 97 18 25, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de 85 000 (quatre-vingt-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Fouban.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) marquées comme tels devra parvenir au service technique de la Commune de Fouban, tél :697 97 18 25, au plus tard le 25 MARS 2021 à 12 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE**  
**N° 001/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM--AI/2021 DU 15 JANVIER 2021**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE**  
**DANS CERTAINES LOCALITES (MARCHE A BETAIL, HOTELDE VILLE DE FOUMBAN, MAMFU-NJISSEIN,**  
**NJEVDARE-NJIPOU, MACHIMBAIN MOSQUEE) DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU**  
**NOUN, REGION DE L'OUEST, (UN LOT)**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 850 000 (huit cent cinquante mille) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 MARS 2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Fouban siégeant dans la salle N°02 du 2ème étage de la Mairie de Fouban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- > Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- > N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- > Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- > Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- > Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- > Avoir un marché abandonné au cours des années 2015, 2019 à 2020 ;
- > Absence de caution de soumission ;
- > Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- > Production des exemplaires (les offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- > Certification des documents préalablement certifiés ;
- > Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

## Critères essentiels :

l'évaluation des offres techniques se fera suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme ;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (5 oui)

> expériences Générales de l'entreprise dans le domaine des BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années (>1 donne droit à un oui ; >3 donne droit à un oui ; >5 donne droit à 1 oui ; - (3 oui)

> Expériences spécifiques de l'entreprise dans la construction de salles de classe

Avoir réalisé de manière satisfaisante les marchés de construction de salle de classe pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui, pour 3 marchés donne valeur à un oui.

c> Personnel d'encadrement de l'entreprise ; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur du Génie (Civil ou Rural=1an ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience

- 1- CV Signé
- 2- Diplôme certifié
- 3- CNI certifiée

Chef chantier (Technicien en Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience)

- 4- CV Signé
- 5- Diplôme certifié
- 6- CNI certifiée

NB: 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

d) Matériel de chantier à mobiliser (6 oui)

- 1- véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
- 2- Vibreur
- 3- groupe électrogène
- 4- Bétonnière
- 5- Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
- 6- Camion

e) Matériel de chantier à mobilier ; (au moins 6 oui)

^ Les Contrats de location; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (les services du Transport) ; (un oui pour chaque justification)

? Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture) donne droit à un oui pour chaque justification).

f) Méthodologie ; (5 oui)

- > Planning conforme = 1 oui ;
- > Origine des matériaux - 1 (un) oui ;
- > Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- > Rapport illustratif de visite du site avec photos = 1 oui;
- > Plan de localisation = 1 (un) oui.

g) Présentation de l'offre. (2oui)

- o Reliure et intercalaires couleur autre que le blanc
- o Respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire techniquement qualifié dont l'offre aura été évaluée la moins-disant sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Foumban des publications du présent avis.

*FOUMBAN le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NDAM NJOYA Tamaino**

## COMMUNE DE BAFUT

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE N°005/ONIT/ BC/BCITB/2021 OF 01/03/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF NJIMBANG BRIDGE IN BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
27 351 01 641611 2811 279901 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of BAFUT Council; Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender in a unique lot for the **construction of NJIMBANG Bridge in Bafut Subdivision, Mezam Division of the North West Region.**

### 2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, foundation works, masonry elevation, decking works, backfilling and finishing works

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **43,890,917 (fourty three million eight hundred and ninty thousand nine hundred and seventeen) CFA Francs.**

### 4. Allotissement

The works are in a unique lot as follows **FOR THE CONSTRUCTION OF NJIMBANG BRIDGE IN BAFUT SUBDIVISION;** Mezam Division of the North West Region

### 5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

### 6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the **MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT** Budget head N°27 351 01 641611 2811 279901 2004

### 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the Bafut Council, Telephone **N° (237) 677 52 72 74** as soon as this notice is published

### 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the Bafut Council, Telephone **N° (237) 677 52 72 74** as soon as this tender notice is published against payment of a non-refundable sum of 75,000CFA francs, payable at the Bafut Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file

**9. Remises des offres**

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Bafut Council not later than **30 /03/2021 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

TO THE PROJECT OWNER

« **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°005/ONIT/ BC/BCITB/2021 OF 01/03/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF NJIMBANG BRIDGE IN BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

*“To be opened only during the bid-opening session”*

**10. Delai de Livraison**

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **four (04) calendar months**

**11. Cautionnement Provisoire**

**Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 877,818 CFA (eight hundred and seventy seven thousand eight hundred and eighteen) Francs CFA**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

**12. Recevabilité des Offres**

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **30/03/ 2021 at 11 AM local time**, at the Conference Hall of Bafut Council by the Bafut Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### A Eliminary criteria

- **Outright elimination during the opening session of the bids**

1. **Absence of the bid bond**

- **Elimination during the evaluation of bids by the adhoc commitee**

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. Non respect of **75%**of essential criteria;

**During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.**

### B Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminiatory criteria and at least **75%**of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the Bafut Council Telephone **N° (237) 677 52 72 74**

*BAMENDA le 1 Mars 2021*

*Le MAYOR*

**NGWAKONGOH Lawrence**



# COMMUNE DE BAFUT

**N° 07/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2021 OF 01/03/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS NTANGOH IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
15 197 01 641609 2811 222201 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of BAFUT Council, the Contracting Authority, hereby launches an **Open National Invitation to tender** for the construction of a block of two classrooms in GS NTANGOH in BAFUT Sub Division, Mezam Division of the North West Region

## 2. Consistance des prestations

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry/elevation
- Carpentry – roofing – ceiling
- Metallic work
- Electricity
- Painting
- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **16 500 000 (Sixteen million five hundred thousand) FCFA** all taxes inclusive

## 4. Allotissement

The work is a unique lot as follows:

Construction of a block of two classrooms in GS NTANGOH in BAFUT Sub Division

## 5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

## 6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education (MINEDUB), budget head No. **15-197-01-641609-2811-222201-2004**

## 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at BAFUT Council, Mayor's Private Secretariat Telephone **N° 677527274**, as soon as this notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from BAFUT Council, Mayor's Private Secretariat Telephone **N° 677527274** as soon as this notice is published against payment of the sum of **30.000** CFA francs (thirty thousand Francs CFA), payable at the BAFUT Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

## 9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bafut Council office not later than 30/03/ **2021 at 10.am** local time and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07 ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/ NWR//2021 OF 01/03/2021  
CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS NTANGO, IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM  
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

*“To be opened only during the bid-opening session”*

## 10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days (3 months)**

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **330 000 CFA (three Hundred and thirty thousand Francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

## 12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

## 13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **30/03/2021** at **11.am** local time, in **the conference hall of the Bafut Council**, by the BAFUT Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### A. Eliminatory criteria

Absence of bid bond and 48hrs given for absence or non-conformity of any other document in the administrative file;

1. 1. False declaration or falsified documents;
2. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
3. Incomplete financial file;
4. absence of a quantified unit price;
5. Score of less than **75%** of essential criteria;
6. Name of company suspended by MINMAP OR ARMP
7. Financial situation below one third of the estimated cost

### B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity
- 3- References of the company in building construction;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages and signed at the last page.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of at least **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Bafut Council – Mezam office  
Telephone N° **677527274**

*BAMENDA le 1 Mars 2021*

*Le MAYOR*

**NGWAKONGOH Lawrence**

## GIC DES PRODUCTEURS DE POULETS DE CHAIR DE NGOUSSO

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET  
DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE (PRODEL) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION  
RÉGIONALE, ZONE 2.OP : GIC/P/CHAIR**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description** : Demande de Cotation Restreinte N°001/DCR/MINEPIA/PRODEL/GPC/CIPM/2021 du 17/02/2021, pour la construction de deux (02) bâtiments d'élevage d'une de 4 000 poulets chacun, construction d'une clôture de sécurité de 300 ml, construction d'un château équipé d'une pompe immergée dans la localité de AFANOYOA.

**Date de lancement/publication** : 17/02/2021  
Date d'ouverture des plis : 1<sup>er</sup> mars 2021

**Résultat** : Infructueux

YAOUNDE le 2 Mars 2021

Le COORDONNATEUR

**BIME FRIDA**

## PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE  
N°017/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021 DU 07/01/2021 RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS  
PERSONNALISÉS DE L'ANNÉE 2021 POUR LE PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION  
AU CAMEROUN (PAREC). NOM DU PROJET: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION  
AU CAMEROUN PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA :  
D2910 - CM. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES :  
N°017/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Description du Marché : Production des agendas personnalisés de l'année 2021 pour le Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC).

Durée/Délais de livraison: 30 (trente) jours dès réception de l'ordre de service de démarrage.

**Résultats : INFRUCTUEUX**

YAOUNDE le 2 Mars 2021

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

**COMMUNE DE FOUMBOT**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux blocs maternels dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest en Procédure d'Urgence.

**2. Consistance des prestations**

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de deux blocs maternels dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif pour chaque lot) :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Électricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Toiture;

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux par lot est estimé à **25 000 000 FCFA (vingt-cinq millions de francs CFA). Soit au total pour les deux lots 50 000 000 FCFA (cinquante millions de francs CFA).**

**4. Allotissement**

Les travaux sont repartis en deux (02) lots.

**5. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP/MINDDEVEL), Exercice 2021.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Foubot.

## 8. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent Avis auprès de la Mairie de Foubot (Service des Marchés Publics) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Foubot d'une somme non remboursable de Cinquante mille **(50 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

**NB : Un soumissionnaire ne peut postuler que pour un seul lot.**

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra être déposé contre récépissé à la Mairie de Foubot, Service des Marchés Publics, au plus tard le **22 MARS 2021 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention.:

**« Appel D'Offres National Ouvert en Procédure Urgence  
N° 04/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2021 du 26 FEVRIER 2021**

**Pour les travaux de construction de deux blocs maternels dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.**

**Financement : BIP Exét'cice 2021**

**À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois pour chaque lot et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres d'un montant par lot de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, et délivrée par une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
2. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
3. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 Mars 2021 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foubot sis à l'hôtel de ville de Foubot (Salle des actes).

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2020 du fait de l'entreprise ;
- Avoir un Marché de 2020 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

### Principaux critères éliminatoires

Capacité financière inférieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2020 du fait de l'entreprise ;
- Avoir un Marché de 2020 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

LOT N°	DESIGNATION	Coût	Cautionnement	Frais
		prévisionnel	provisoire	d'acquisition
		du projet	(FCFA)	du
				DAO
				(FCFA)

1	Travaux de construction d'un bloc maternelle à l'École  Publique de Koundoumbain, dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.  Imputation : 55 15 197 02 641742 6268  Acte IW03468	25 000 000	300 000	50 000
2	Travaux de construction d'un bloc maternelle à l'École  Publique de Mangoum, dans la Commune de Foubot,  Département du Noun, Région de l'Ouest.  Imputation : 55 15 197 02 641742 6268  Acte N° IW03467	25 000 000	300 000	

**NB** : Un soumissionnaire ne peut postuler que pour un seul lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la commune de Foubot (Tél : 697851525/696186036).

*FOUMBOT le 26 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA Inoussa**

**COMMUNE DE FOUMBOT**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES ET COLLÈGE DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public et du Budget Communal, Exercice 2021, le Maire de la communes de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques et collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

**2. Consistance des prestations**

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques et collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif pour chaque lot);

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Électricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Toiture.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux par lot est estimé à **17 000 000 (dix-sept millions de francs CFA)** pour l'école publique de Mbanjou-ville et le nouveau CETIC de Mangoum ; et de **20 000 000 (vingt millions de francs CFA)** pour le CEBEC de Njimbam. Soit au total **54 000 000 FCFA (cinquante quatre millions de francs CFA)** pour les trois lots.

**4. Allotissement**

Les travaux sont repartis entrais (03) lots.

**5. Participation et origine**

Laparticipation estouverte à égalité deconditions à toutes les entreprises detravaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publique et le Budget Communal, Exercice 2021.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot (Service des Marchés).

## 8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de Foubot (Service des Marchés Publics) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Foubot d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

NB : chaque soumissionnaire ne peut postuler que pour deux lots maximum.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Foubot, Service de la Passation des Marchés Publics, au plus tard le **22 Mars 2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter mention ;

**« Appel D'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence  
N° 05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2021 du 26 FEVRIER 2021  
Pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans certaines Écoles Publiques et  
collège de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'OuesL  
Financement : BIP/BUDGET COMMUNAL Exercice 2021  
AN'OUVRIR QU'EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois pour chaque lot et comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant par lot de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, et délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

4. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

5. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

6. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 Mars 2021 à 11 heures** par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Foubot sis à l'hôtel de ville de Foubot.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2020 du fait de l'entreprise ;
- Avoir un Marché de 2020 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (03 critères) ;

- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (12 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (10 critères) ;
- une description technique sur les travaux et un rapport de visite du site (10 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (05 critères).

**NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

LOT N°	DESIGNATION	Coût prévisionnel du projet	Cautionnement provisoire (FCFA)	Frais d'acquisition du DAO (FCFA)
1	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Écoles Publiques de Mbanjou-ville, dans la Commune de Fombot, Département du Noun, Région de l'Ouest.  Imputation : 55 15 197 01 641742 2222  Acte N° IW01364	17 000 000	300 000	
2	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au nouveau CETIC de Mangoum, dans la Commune de  Fombot, Département du Noun, Région de l'Ouest.  Imputation : 220 100	17 000 000	300 000	50 000

3	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CEBEC de Njimbam, dans la Commune de Foubot,  Département du Noun, Région de l'Ouest.  Imputation : 220 100	20 000000	300 000	
---	---	-----------	---------	--

NB: chaque soumissionnaire peut postuler pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

#### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de Foubot aux contacts téléphoniques suivant : 694 88 48 49/696 18 60 36.

*FOUMBOT le 26 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NJOYA Inoussa***

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N° 002/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DE CLÔTURE EN BÉTON ARMÉ SUR 200 MÈTRES LINÉAIRES AU DÉPÔT SCDP DE BONABÉRI À DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément au rapport d'analyse du Comité Ad Hoc désigné à cet effet, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Note technique</b>	<b>Montant TTC (En F CFA)</b>	<b>Observation</b>
DPC BTP ENGINEERING CONSULTING  B.P: 6 308 Yaoundé- CAMEROON	4 critères validés sur 5, soit 80%	125 388 773	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise DPC BTP ENGINEERING CONSULTING est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

*DOUALA le 1 Mars 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## COMMUNE DE FIGUIL

**N°05/AONO/C-FIG/CIPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE ; FOURNITURE ET POSE DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES A FIGUIL; ET POSE DE TROIS (03) LAMPADAIRES SOLAIRES A LAM ; FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BIDZAR.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de FIGUIL lance pour le compte du Budget d'Investissement Public, un appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Fourniture et la pose de vingt (20) Lampadaires Solaires dans certaines Localités de la Commune de FIGUIL, Département du Mayo-louti, Région du Nord notamment:

- Fourniture et pose de douze (12) lampadaires solaires à Figuil ;
- Fourniture et pose de trois (03) lampadaires solaires à Lam;
- Fourniture et pose de cinq (05) lampadaires solaires à Bidzar ;

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 20 candélabres disposant de la technologie ALL IN ONE en acier galvanisé de 6-8m de hauteur (cylindre conique) pour les chaussées de plus de 7m de largeur et 6 à 7m de hauteur pour les chaussées de moins de 7 m de largeur devant porter les éléments suivant :
  - le panneau solaire monocristallin ou polycristallin de 90w/17,7v ou 60w/12v;
  - la batterie cylindrique 26650 de type LiFePo4 de capacité 53Ah/12,8v ou 33Ah/12,8v y compris coffret étanche ;
  - le détecteur infrarouge (option micro-onde) et /ou programmation horaire ; - le luminaire LED (60W / 40W) de dimensions en mm: 1270x420x148 / 1114x350x90;
  - le régulateur chargeur solaire et driver de LED
- La formation d'agents communaux chargés de la maintenance des équipements ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Vingt -cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

Lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINHDU de l'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de Figuil.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'hôtel de ville de la Commune de FIGUIL dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (30 000) FCFA payable à la recette municipale de la Commune de FIGUIL, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 09/03/2021 à 10 heures et devra porter la mention:

### 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de deux (02) mois.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'Assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Cinq cent mille (500 000) FCFA ; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le 09/03/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Figuil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après : ? Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

1. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. absence de la caution de soumission à Touverture des offres;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);

Note technique inférieure au seuil minimal requis (73%);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;

Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

? Critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise 06 oui/non Les moyens matériels permanents ou mobilisables 08 oui/non;

La qualification du personnel du chantier 12 oui/non;

La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 02 oui/non;

La surface financière 02 oui/non;

Présentation générale de l'offre 01 oui/non; Visite des lieux 02 oui/non;

8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché 02 oui/non;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 25 oui sur les 35 possibles

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

*FIGUIL le 2 Mars 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°06/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À FIGUIL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER  
**IMPUTATION**  
55 30 393 03 641508 2226

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Figuil, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la Construction d'un Magasin de Stockage à Figuil.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Terrassement,

Fondations,

Maçonnerie pour superstructure.

Charpente et Couverture,

Menuiseries métalliques,

Peinture et revêtement,

Electricité,

Vitrierie,

VRD et divers,

Aire de séchage.

Contrôle des travaux.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 23 000 000(vingt-trois millions) francs CFA

**4. Allotissement**

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

**5. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, pour le compte de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après : 55 30 393 03 641508 2226

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard 09/03/2021 à 10 heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 du 15 Février 2021 Pour les travaux de Construction d'un Magasin de Stockage à Figuil A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit 460 000 FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 09/03/2021 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Figuil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

#### 1.1 Offre Administrative

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Absence de la caution de soumission,

#### 1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années,

mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Note technique inférieure à 12 oui sur 17 critères

#### 1.3 Offre financière

Offre financière incomplète ;

Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;

Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

? Situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

? Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning

? Présentation générale des offres

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

*FIGUIL le 15 Février 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N07/AONO/RNO/D42/C-F/SG/ST/CIPIVI/2021 DU 19/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION DU QUARTIER KOLE DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE  
**IMPUTATION**  
55 32 422 02 641508 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Figuil, Autorité Contractante, lance du BIP 2021 pour le compte du Maître d'ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de l'électrification du quartier Kolé Figuil dans la commune de Figuil, Département du Mayo Louti.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Construction du réseau MT triphasé ;
- Pose d'un transformateur triphasé ;
- Construction du réseau BT triphasé ;
- Branchement test.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études est de Cinquante Millions (50 000 000)FCFA.

### 4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et Entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP/MINEE pour le compte de l'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Figuil Autorité Contractante.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 70 000 (Soixante dix mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 11/03/2021 à 10 heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/RNO/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 19/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION DU QUARTIER KOLE DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) de 2% du montant prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché délivré par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurance agréées par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, soit un million (1 000 000) francs CFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (3) mois précédant la date limite de dépôt des Offres et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) de 2% du montant prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché délivré par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurance agréées par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, soit un million (1 000 000) francs CFA.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir :

l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 11/03/2021 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Figuil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1, Critères éliminatoires

#### 1.1 Offre Administrative

- Absence d'une pièce administrative requise après 48h accordée,

» Fausse déclaration ou pièce falsifiée. »

Absence de la caution de soumission,

» Non-conformité au modèle de soumission

#### 1.2 Offre Technique 'Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Principaux critères techniques de qualification Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références de l'entreprise oui/non

- La note méthodologique (Proposition Technique) oui/non

- Les moyens en personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non

- Les moyens en matériel et équipement indispensable de l'entreprise oui/non

? La capacité de financement (Attestation de solvabilité. Chiffre d'affaire) oui/non

- La Présentation des offres oui/non

Le non-respect de deux (02) critères techniques de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en Incluant le cas échéant les rabais proposés. 16-Durée de validité des offres Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil. NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

*FIGUIL le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 21- 003 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN° 0006 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2020 DU 21 DECEMBRE 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 21-0019 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2021 DU 23 FEVRIER 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)	60 000 000	60 000 000	RAS

**Article 1<sup>er</sup>** – le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)**, B.P : 15 326 Yaoundé, est retenu pour pour la fourniture de six (02) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 60 000 000 (soixante millions) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 23 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°08/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE À LAM DANS LA COMMUNE DE FIGUIL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire à Lam dans la Commune de Figuil, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot :

^ Travaux préliminaires,

Terrassements,

^ Fondations,

Maçonnerie et béton en élévation.

Charpente

- Couverture,

^ Revêtement,

^ Menuiserie bois et aluminium,

^ Electricité,

^ Plomberie sanitaire.

Peinture,

^ VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (Trente millions) francs CFA

### 4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINEPIA de L'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Wlaire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les Locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente Cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 11/03/2021 à IOlieUfBS et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°08/A0N0-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/Om/2021 du 19/02/2021 pour les Travaux de Construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire à lam dans la Commune de Figuil A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum pour chaque lot.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 11/03/2021 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Figuil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

1. Critères éliminatoires 1.1 Offre Administrative ' Absence d'une pièce administrative requise après 48h accordée, " Fausse déclaration ou pièce falsifiée. » Absence de la caution de soumission, - Non-conformité au modèle de soumission 1.2 Offre Technique 'Fausse déclaration ou pièce falsifiée, • Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; ? Note technique inférieure à 12 oui sur 17 critères. 1.3 Offre financière - Offre financière incomplète ; 'Non-conformité du modèle de soumission au DAO ; ? Absence d'un prix unitaire quantifié. 2. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur: ? Situation financière ; ? Expérience ; ? Personnels ; ? Matériels ; ? Méthodologie d'exécution des travaux et planning ? Présentation générale des offres

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

**NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

*FIGUIL le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

## COMMUNE DE FIGUIL

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE BATAO, FIGUIL ET KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL FINANCEMENT : BIP/MINSANTE/EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINSANTE  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'ouvrage, lance un avis de consultation pour l'équipement en Matériels Médical dans les Centres de Santé Intégrés de BATAO, FIGUIL et KONG-KONG dans la Commune de FIGUIL

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en l'Equipement en Matériels Médical dans les « centres de Santé Intégrés de BATAO, FIGUIL et KONG-KONG dans la Commune de FIGUIL

Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le Cahier des Clauses Particulières inclus dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

### 3. Coût Prévisionnel

le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19 000 000 (Dix Neuf Millions)

### 4. Allotissement

les prestations ne sont pas subdivisées en lots.

### 5. Participation et origine

la Demande de Cotation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant ses capacités techniques et financières pour l'Equipement en Matériels Médical dans les Centres de Santé Intégrés de BATAO, FIGUIL et KONG-KONG dans la Commune de FIGUIL

### 6. Financement

Le financement est assuré par le Budget MINSANTE, Exercice 2021

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès Publication de l'avis de consultation. Contact : 222 39 70 17

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès publication du présent avis de consultation, contre versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA, payable au Guichet de la Recette Municipale de FIGUIL.

**9. Remises des offres**

chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont roriginal et six (06) . opies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard te 04/03/2021 à 10 Heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : Demande de Cotation N°01/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 du 12/02/2021 Pour l'Equipement en Matériels Médical dans les Centres de Santé Intégrés de BATAO, FIGUIL et KONG-KONG dans la Commune de FIGUIL

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

**10. Delai de Livraison**

le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'Equipement, objet de la demande de Cotation est de Deux (02) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de -iiumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de Trois cent quatre- vingt mille (380 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date originelle validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de Trois cent quatre- vingt mille (380 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date originelle validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront ' lie Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service l 'metteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux- prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par te Ministère chargé des l inances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation,entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le 04/03/2021 à 11 heures précises dans la Salle de la Commission de la Commune de Figuil.

**14. Critères d'évaluation**

NA

**15. Attribution**

La Commission interne de passation des Marchés publics de la Commune de Figuil proposera au Maitre d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux picscriptions du Dossier de Consultation et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante (TTC) et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires. Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure de Demande de Cotation et de lojeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'egard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

**16. Durée Validité des Offres**

les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

*FIGUIL le 12 Février 2021*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

**COMMUNE DE MAYO-OULO**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)  
N°001/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10)  
FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MAYOULO,  
DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021  
IMPUTATION: 55 27 351 01 64 15 25 22 46**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDEVEL  
**IMPUTATION**  
55 27 351 01 64 15 25 22 46

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la commune de Mayo-Oulo, Maître d'ouvrage lance un avis appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à la construction de dix (10) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consiste à la construction de dix (10) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord tel que détaillé dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt quatre millions (24 000 000) FCFA pour le lot 1 et 2, et de trente deux millions (32 000 000) F CFA pour le lot 3.

**4. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots.

**5. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2021.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service communal de passation des marchés, dès Publication de l'avis d'appel d'offres. Tel. : .

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être retiré au service communal de passation des marchés, tel. : Dès publication du présent avis, contre reçu de versement d'une somme non remboursable de quatre vingt mille (80 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la commune de Mayo-oulo.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une version numérique sur CD, devront parvenir au service communal de passation des marchés de la commune de Mayo-Oulo, au plus tard le 12/03/2021 à 10 Heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert (En Procédure d'urgence)**

N°001/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2021 du 19/02/2021 pour la construction de dix (10) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord  
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois par lot.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent quatre vingt mille (480 000) FCFA pour le lot 1 et le lot 2, mais de six cent quarante mille (640 000) F CFA pour le lot 3, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant (montant forfaitaire en CFA pour le lot; il est au plus égal à 2% du cout prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, l'Autorité Contractante, les conditions d'Appel.) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps : l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières, le 12/03/2021 au plus tard à 11 heures dans la salle de la Commission de Passation des Marchés sise à la Commune de Mayo-Oulo.

**14. Critères d'évaluation**

1. Critères éliminatoires : a) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; Note technique inférieure à 70% soit 14 oui sur 19 ; Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre. Absence de la caution de soumission ; Absence ou non - conformité d'une pièce relevée dans le dossier administratif après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer. b) c) d) e) 2. Principaux critères de qualification L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous 2.1 2.2 b) c) d) e) f) Principaux critères de qualifications a) Références de l'Entreprise ; b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ; Autres critères de qualifications a) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Le chiffre d'affaires ; Matériel de chantier à mobiliser ; Proposition technique ; Attestation de visite de site ; Présentation de l'offre. Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière (Pour plus de précision voir tableau de la grille d'évaluation).

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante et ayant les capacités techniques exigées. Un soumissionnaire peut être attributaire des trois lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage, du chef de service du marché et auprès de l'ingénieur du marché. 18-Lutte contre la corruption Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro suivant : 1517

MAYO-OULO le 19 Février 2021

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

# PRÉFECTURE DE LA BENOUE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PREFECTURE-GRA/CDPM-BE/2021 DU \_01/03/2021\_ LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS (02) DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LOT N°1 : LYCÉE TECHNIQUE DE GAROUA NASSARAO (ARRONDISSEMENT DE GAROUA II) LOT N°2 : LYCÉE DE BASCHÉO (ARRONDISSEMENT DE BASCHÉO).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Programme d'Investissement Public pour l'exercice Budgétaire 2021, le Préfet du Département de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte du Lycée de Baschéo, un Appel d'Offre National Ouvert pour les **travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements d'enseignements secondaires du Département de la Bénoué, Région du Nord. - Lot 1 : Lycée Technique de Garoua Nassarao (Arrondissement de Garoua II) ; - Lot 2 : Lycée de Baschéo (Arrondissement de Baschéo).**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : - Travaux préparatoires ; - Terrassement - Fondations - Maçonnerie-Elévations - Charpente-Couverture - Menuiserie métallique -Electricité- Peinture .VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt- deux millions (22 000 000) F CFA pour le lot N°1 et Vingt- deux millions (22 000 000) F CFA pour le lot N°2**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **deux (02) lots**.

## 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

## 6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2021 Lot N°1** :

Autorisation de dépense : Imputation budgétaire : **Lot N°2** : Autorisation de dépense : Imputation budgétaire

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Bénoué** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. **222 27 11 91** ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué**

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Bénoué** dès Publication du présent avis d'Appel d'Offre, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille francs (40 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Bénoué** au plus tard le **26/03/2021 à 14 heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 002 /AONO/PREFECTURE-GRA/CDPM-BE/2021 DU 01/03/2021 LANCE EN PROCEDURE**  
**D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02)**  
**SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU**  
**DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**Lot 1 : Lycée Technique de Garoua Nassarao (Arrondissement de Garoua II) ;**

**Lot 2 : Lycée de Baschéo (Arrondissement de Baschéo).**

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui seront représentées par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes : 1-étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- 2<sup>ème</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes. 3<sup>ème</sup> étape : Vérification des offres financières.

### 6.1. Principaux critères éliminatoires:

#### 6.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture.
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

#### 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **35 oui sur 50 possibles soit (70%)**
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours de la procédure.

#### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

c :Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;

L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères**

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'Entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel des travaux.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant l'offre la plus avantageuse.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Lycée Technique de Garoua Nassarao**.

## PRÉFECTURE DE MAYO KANI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CDPM-MK/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'ÉVALUATION D'UN FORAGE ÉQUIPE DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE GOLONDAKRI, ARRONDISSEMENT DE PORHI, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
94 709 07 1100000 2246

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du MINEPAT, le Préfet du Département du Mayo-Kani, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte du Délégué départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mayo-Kani, Maître d'Ouvrage Délégué, relatif aux travaux de réalisation d'un forage équipé de PMH au CSI de Golondakri, Arrondissement de PORHI, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes et installation du chantier ;
- Foration ;
- Equipement et développement ;
- Essai de débit, désinfection et analyse ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Pompe, gestion et identification du Projet.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **neuf millions cinq cent mille francs (9 500 000) F CFA** toutes taxes comprises.

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT des Exercices 2020 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire : 94 709 07 1100000 2246.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté, aux jours et heures ouvrables, à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Kaélé.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé contre récépissé, au plus tard le **16/03/2021 à 13Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°008/AONO/CDPM-MK/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE  
REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE  
DANS LA LOCALITE DE GOLONDAKRI, ARRONDISSEMENT DE PORHI  
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu, par le Maître d'Ouvrage Délégué, pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/03/2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Kani dans la Salle de Réunions de la Préfecture de Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14. Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. L'absence d'une pièce administrative ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestatif de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5	Les matériels essentiels (Atelier de foration. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures environnementales) ;	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% des oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis.

MAROUA le 16 Février 2021

Le PRÉFET

**CHAIBOU**

## COMMUNE DE NGORO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION  
D'UNE ÉCLOSERIE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM,  
RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP MINEPIA, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune de NGORO, Autorité contractante**, lance pour le compte de la Commune de NGORO, un Avis d'Appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux de construction d'une éclosérie a Ngoro, dans la commune de Ngoro, département du Mbam et kim, région du centre.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis estimatifs et quantitatifs, le Descriptif de la Fourniture (DF) et les Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) annexés au dossier de consultation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Trente-deux (32) millions de francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux d'énergie renouvelable, de pisciculture et de BTP.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA transféré à la Commune de **NGORO**, Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Ngoro.

### Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Secrétariat de la CIPM), au plus tard le, **23/03/2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGO/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCLOSERIE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE** »  
« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

### 10. Delai de Livraison

Le délai de d'exécution est fixé à **cent-vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

### 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **Six cent mille (600 000) francs CFA** :

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **23/03/2021 à 15 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

## 14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables seront soumis à la sous-commission d'analyse pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**:

- **1<sup>ère</sup> étape:** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire par la CIPM.
- **2<sup>e</sup> étape:** Analyse technique des offres administrativement conformes par la sous-commission d'analyse.
- **3<sup>e</sup> étape:** Evaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement

qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

### Principaux critères éliminatoires et essentiels:

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

#### A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité du descriptif de la fourniture, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit pour la partie :

Administrative de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après **quarante-huit (48) heures (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics)**;
2. Pièces falsifiées, sannées ou fausse déclaration (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);
3. **Présence de l'entreprise soumissionnaire** sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué chargé des Marchés Publics. (**Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés**).

Technique de :

1. Non satisfaction d'au moins 88,89% (soit 40/45) des critères essentiels.

Financière de :

1. Offre financière incomplète ;
2. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière,
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### B. Critères essentiels :

Toute soumissionnaire ayant obtenu une note **supérieure ou égale à 88,89%** de « oui » verra son offre financière examinée.

**NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.**

### Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
- ii) Personnel d'encadrement ; (26 points)
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 points) ;
- iv) les références et capacité financière de l'entreprise ;(05 points)
- v) Méthodologie d'exécution des travaux; (07 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 88,89% des critères essentiels** énumérés conformément à la Grille de notation des offres techniques.

***NB : Toute entreprise ayant abandonnée un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.***

## 15. Attribution

**Le Maire de la Commune de NGORO, Autorité Contractante**, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO – Secrétariat Général.

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros 1517.**

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°04/AONO/CA.BFMR ^/BIPMINTP-MLNADER/CIPM/2021 DU  
16/02/2021 N°05/AONO/CA.BFMR7BLP MINSANTE/CIPM/2021 DU 16/02/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*BAFOUSSAM le 23 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

## COMMUNE DE NGORO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE DE NYASSIRA (04 KM) ET DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ECOLE PUBLIQUE DE NGORO VILLE – CARREFOUR LYCEE GENERAL DE NGORO (02 KM) DANS LA COMMUNE D'ENGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngoro un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de la piste rurale de NYASSIRA (04 km) et de la réhabilitation de la route communale Ecole Publique de Ngoro Ville – carrefour Lycée Général de Ngoro (02 km), dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux d'emprise ;
- Les terrassements - chaussée ;
- Travaux d'assainissement ;
- Travaux d'équipement.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de vingt-sept millions sept cent mille (27 000 000) francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, ligne N° \_\_\_\_\_ Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Ngoro, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Secrétariat de la Commission) à Ngoro au plus tard le **23/03/2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE DE NYASSIRA (04 km) ET DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ECOLE PUBLIQUE DE NGORO VILLE – CARREFOUR LYCEE GENERAL DE NGORO (02 km) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE** »  
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cents mille (500 000) francs CFA**.

**L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable après un délai de **quarante – huit (48) heures**.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 2<sup>er</sup> Ordre agréé par le Ministère en charge des Finances entraîne le rejet systématique des offres.

### 13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **23/03/2021 à 15 heures** précises à la salle des actes de la mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 1- Critères éliminatoires

##### 1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de **quarante-huit (48) heures** ;
- c) Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier Administratif ;
- d) Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;

**NB : La Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.**

#### Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ; 13.1.3 : **Offre financière**
  - a) Offre financière incomplète ;
  - b) Modification d'une quantité du devis ;
  - c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
  - d) Absence d'un sous-détail de prix. **15.2 : Critères essentiels** L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :
    - a) Connaissance du site sur **02 critères** ;
    - b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **9 critères** ;
    - c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
    - d) Les moyens techniques et matériels sur **07 critères** ;
    - e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

**N.B** : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt-dix virgule pour cent (80%) soit, 24/30(oui) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

### 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ngoro – Secrétariat Général ou de la Délégation Départementale du MINTP du Mbam et Kim.

**Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.**

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**



## PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2021 DU 02/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.(EN PROCEDURE D'URGENCE) LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES SONT INVITÉES À PARTICIPER À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DÉFINI CI-DESSUS, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN REPRÉSENTÉ PAR LE PRÉFET DE LA SANAGA-MARITIME.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 17 228 04 451415 2220 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le **Préfet de la Sanaga-Maritime** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la **Délégation Départementale de la Communication** de la Sanaga-Maritime à Edéa.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le détail estimatif et quantitatif joint au présent dossier de consultation. Ils concernent essentiellement : les travaux préliminaires, la maçonnerie, la menuiserie, la charpente, couverture, plafond, plomberie, électricité, VRD et la peinture

### 3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle dédiée à ce projet s'élève à la somme de **18 000 000 (dix huit millions) FCFA**, imputation budgétaire n° **95 17 228 04 451415 2220 931** du BIP 2021.

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais, assujettis au régime du réel.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis dans les Services de la **Préfecture d'Edéa** (Secrétariat du préfet) sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de trente milles **30 000 FCA** versée à la Recette des finances d'Edéa.

### 6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposé contre récépissé dans les services du **Préfet de la Sanaga-Maritime** au plus tard le **29 mars 2021** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 004/AONOC18/CDPM-SM/2021 DU 02 MARS 2021-03-02**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA**  
**COMMUNICATION DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### 7. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations est de **trois (03) mois**.

## 8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **360 000** (trois cent soixante milles) **FCFA**, établi par un organisme bancaire agréé par le Ministère des Finances, et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

## 9. Recevabilité des Offres

### PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les administrations compétentes.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture aura lieu le **29 mars 2021 à 13 heures**, heure locale, dans les services de la PREFECTURE par la Commission Départementale de Passation des Marchés y relative siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entrainera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

### **Critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Les références de l'entreprise .....  | oui/non |
| 2. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... ..  | oui/non |
| 3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison).....                  | oui/non |
| 4. Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)... | oui/non |
| 5. La capacité financière .....  | oui/non |

***NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.***

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Préfecture d'EDEA.

*EDEA le 2 Mars 2021*

*Le PRÉFET*

**ABONDO Cyrille Yvan**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

**PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUB/CIPM DU 05 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES NEUFS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Lettre Commande N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 du 29 Septembre 2020 pour la fourniture des équipements et matériels informatiques neufs à la Communauté Urbaine de Bafoussam, signée par la ladite Communauté Urbaine et les ETS TAFOGNE, est résiliée pour cause de défaillance du fournisseur à compter de la date de notification de la présente;

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*BAFOUSSAM le 24 Février 2021*

*Le MAIRE*

**TAFAM Roger**

## COMMUNE DE BOURHA

**DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 DU 16/02/2021 POUR LA FOURNITURE DE NEUF CENT TRENTE CINQ (935) TABLES BANCS AU COMMUNE DE BOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget de l'exercice 2021, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de BOURHA représentée par Monsieur le Maire de ladite Commune (Maître d'Ouvrage), un avis de consultation pour la fourniture de Deux Cent quarante (935) tables bancs à la Commune de BOURHA dans le Département du Mayo-Tsanaga

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter regroupées en lot unique portent sur la fabrication de Neuf cent trente cinq (935) tables bancs à la Commune de BOURHA.

### 3. Coût Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources de la Commune de BOURHA à travers le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2021.

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux de confection et fourniture de tables bancs

### 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources de la Commune de BOURHA à travers le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au lancement des offres de la Commune de Bourha.

### 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha à Bourha, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quarante-cinq mille francs (45 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha (Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha), au plus tard le 11/03/2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

«Demande de Cotation N°003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021

Du 16/02/ 2021 pour la fabrication de neuf cent trente-cinq (935) tables bancs à la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

Financement : Budget d'Investissement Communal; Exercice 2021, ligne 222 210.

An'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de deux (02) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de cinq cent soixante un mille (561 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de cinq cent soixante un mille (561 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 11/03/ 2021 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

## 14. Critères d'évaluation

L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps et leur évaluation en Deux (02) étapes:

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire,
- 2<sup>ème</sup> étape: Vérification des offres financières des entreprises

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14.1.1 Critères éliminatoires

#### 14.1.1.1 -Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- a) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des projets

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée administrativement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la Demande de Cotation

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de Quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres

*MAROUA le 12 Février 2021*

*Le MAIRE*

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**PORTANT MODIFICATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABAF3/CIPM/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE NGOUEUH-TOLUM DEHDEUH-MBI-SEH JOUOUH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*BAFOUSSAM le 8 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NDEFONKOU Daniel***

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n°12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n°002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les correspondances n°0003-21/ADC/PCA/cm du 11 janvier 2021 et n°0010-21/ADC/PCA/cm du 17 février 2021 de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation, portant autorisation de gré à gré,

## DECIDE :

**ARTICLE 1** – La lettre-commande relative à l'acquisition des sièges pour les banques d'enregistrement (fourniture et montage de cent (100) sièges et accoudoirs) -Modèle SOKOA Gamme ALAIA- est attribuée à la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S -95, rue La Boétie 75008 Paris (FRANCE) Tél. : +331 43 47 33 00-** pour un montant TTC sans frais de douane et autres charges en **EURO 45 168** (Quarante-cinq mille cent soixante-huit euros) soit, **29 628 477 XAF** (Vingt-neuf millions six cent vingt- huit mille quatre cent soixante-dix-sept francs) **FCFA** pour un délai de livraison de **quatre (04) mois, Franco Transitaire FCA.**

**ARTICLE 2**- Le Président de la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance n° 0011-21/ADC/PCA/cm du 17 février 2021 de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation portant autorisation de gré à gré ;

## DECIDE :

**ARTICLE 1.**—Le marché relatif à la gestion des déchets non dangereux dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA) S.A**, BP : 2172 Douala, Tél: 690 71 60 82, pour un montant de **cent soixante-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-douze mille deux (178 792 002) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze mois.

**ARTICLE 2** - Le Directeur Général de la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CO/JQ3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER ENOBITA (FIN CLOTURE GÉNÉRAL) – OBAN – LOUMA (5,8KM) ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YEGUE À YEGASSI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINTP POUR LE LOT 1 ET MINADER POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 008/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 15 février 2021, pour les travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Réhabilitation du tronçon routier Enobita (fin cloture general) – Oban – Louma (5,8KM) - Lot N°2 : Construction d'un pont définitif sur la rivière Yegue à Yegassi., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CO/JQ3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC 16 (SEIZE) LAMPADAIRES SUR L'ITINÉRAIRE LYCÉE CLASSIQUE D'OKOLA – CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 15 février pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public en énergie solaire avec 16 (seize) lampadaires sur l'itinéraire Lycée Classique d'Okola – Centre Commercial d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA PHASE 1 - (UN BÂTIMENT R+1 POUR 20 BOUTIQUES, UNE BOULANGERIE, UN ESPACE DE RESTAURATION ET UN BLOC DE 04 TOILETTES), DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1<sup>er</sup> février 2021, pour les travaux de construction du centre commercial d'Okola PHASE 1 - (un bâtiment r+1 pour 20 boutiques, une boulangerie, un espace de restauration et un bloc de 04 toilettes), Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE À NKOLESSONG ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE AU MARCHÉ DE LEBOUDI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE – EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1er février 2021, pour les travaux de construction des hangars en comptoirs de maçonnerie dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Construction d'un (01) hangar en comptoirs de maçonnerie à Nkolessong ; - Lot N°2 : Construction d'un (01) hangar en comptoirs de maçonnerie au marché de Leboudi., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLPOBLO ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER SOUS-PRÉFECTURE D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINADER POUR LE LOT 1 ET MINTP POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1<sup>er</sup> février 2021, pour les travaux de construction de certains ouvrages hydrauliques dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la localité de Nkolpoblo - Lot N°2 : Construction d'une mini Adduction d'Eau Potable (AEP) au quartier Sous-préfecture d'Okola., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

*OKOLA le 23 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NOA VINCENT DE PAUL**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 01/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A :L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (13) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE (KONTCHA 10, KODJOLI 01, KOLOU 01, MAVO-KOUTINE 01) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CFA</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CFA</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A:L'ACQUISITION D'UNE CHALOUPE POUR LE FLEUVE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <p>- CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <p>- ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CPA ; - PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CMA DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA ;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX : TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE KONTCHA-DJOMBI LONGUE DE 15KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA ;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 60 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.KTCHA/CIPM-KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 13 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01, 02, 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N°11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04,05,06/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DANS  
LES LOCALITES DE KOUOPTAMO-CENTRE ET BANKOUOP DANSLA COMMUNE DE KOUOPTAMO,  
DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> voir l'Avis d'Appel d'Offres
	<b>Lire plutot</b> voir additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NJOYA OUSMANOU***

**COMMUNE DE KOUOPTAMO****POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</p> <p><b>A/ Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de caution de soumission ;</li><li>• Fausses déclarations ou pièce falsifiée.</li><li>• Document falsifié ou scanné.</li><li>• Note technique &lt; 70 %;</li><li>• Absence d'un prix unitaire quantifié.</li></ul> <p><b>B/ Critères essentiels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;</li><li>• Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;</li><li>• Présence d'une attestation de visite du site;</li><li>• Attestation de surface financière</li><li>• Qualité du personnel par lot postulé;</li><li>• Moyens logistiques ;</li><li>• Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;</li><li>• Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.</li></ul> <p><b>Principaux critères de qualification</b></p> <p>Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.</p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>voir additif en pièce jointe</p>

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021**Le MAIRE***NJOYA OUSMANOU**

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> portant modification des critères
	<b>Lire plutot</b> voir critère sur le présent additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA  
COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir avis de la demande de cotation
	<b>Lire plutot</b> voir le devis estimatif de la Demande de Cotation

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

**POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA, PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Consistance des prestations</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EN PROCEDURE D'URGENCE Les travaux rassemblent les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Travaux préparatoires - Etudes :</li><li>● Terrassement ;</li><li>● Maçonnerie en Fondation ;</li><li>● Maçonneries en élévation</li><li>● Travaux de charpente - Couverture:</li><li>● Menuiserie Métallique et Bois ;</li><li>● Travaux d'électricité</li><li>● Travaux de Plomberie sanitaire ;</li><li>● Revêtement /Peinture</li><li>● Voirie et Réseaux Divers (VRD).</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>voir additif en pièce jointe</p>

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

**TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA  
COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir Avis d'Appel d'Offres
	<b>Lire plutot</b> voir Devis estimatif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKAMICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUE. LOTS 1, 2.3 ET 4 EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Consistance des prestations****Au lieu de ...**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

LOTI :

**Lot 100: TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS**

Etudes et formulation du béton

Installation du chantier

Nivellement de la plate forme

Fouilles en puits

Fouilles en rigole

Remblai des fouilles

Couche de sable sous dallage

**Lot 200 FONDATIONS**

Bétonde propreté dosé à 200 Kg/m<sup>3</sup>

Béton armé dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup> pour semelles et poteaux

Aggloméré plein de 20 x 20 x 40

Longrine en béton armé dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup>

**Lot 300: BETON ARME EN ELEVATION**

Dallage du sol d'épaisseur e = 8cm dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup>

Béton armé dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup> pour poteaux, linteaux, poutres et chaînage

Appui fenêtre en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup>

**Lot 400: MAÇONNERIE**

Mur en agglos creux de 15 x 20 x 40

Mur en agglos creux de 10 x 20 x 40

Rampe d'accès au vélo moteurs en béton

Claustras

Remplissage pour surélévation des placards

Paillasse en béton pour laboratoire et salle de soins

**Lot 500 : ENDUITS**

Enduit sur murs extérieurs

Enduit sur murs intérieurs

**Lot 600 : FAUX PLAFONDS**

Plafond en contre plaqué de 4 mm de (0,60 x120cm)

**Lot 700: REVETEMENTS SCELLES**

Grès cérame antidérapant 1<sup>er</sup> choix de 5 x 5 pour les sols humides

Faïence pour pièces humides et paillasse 1<sup>er</sup> choix

Carreaux grès cérame antidérapant 1<sup>er</sup> choix pour les sols secs

**Lot 800 ; CHARPENTE-COUVERTURE**

Bois dur pour charpente et pannes y compris toutes sujétions

Bardage en tôle Bac 6/10<sup>ème</sup> Alu ou Alu zinc

Couverture en Tôle Bac 6/10<sup>ème</sup> Alu ou Alu Zinc

Fourniture et pose de la tôle faitière large de 50Cm y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Plafond extérieur en tôle lisse

Plafond en contre plaqué 4mm de dimension (60cm x 120cm).

**Lot 900 : METALLIQUE-VITRERIE**

Porte pleine de 0,7 x 2,20: P11

Porte pleine de 0,7 x 2,20: P12

Porte pleine de 1,00 x 2,20: PPI

Fourniture et pose des Fenêtres en Alu en 03 panneaux

Fourniture et pose des Fenêtres en Alu pour salles d'eau en 2 panneaux

Placard de 0,80 x 1<sup>^</sup>0 en contre plaqué ép 0,19 y/c étagère

Grille antivol pour fenêtre y compris toiles moustiquaires.

**Lot 1000: PEINTURE**

Préparation des surfaces à peindre au tout prêt

Application de deux couches de PANTEX 800 sur mur intérieur

Application de deux couches de PANTEX 1300 sur mur extérieur

Application de deux couches de PANTEX 800 sur plafond

Application de la peinture à huile type glycocéraphthalique sur menuiseri

**Lot 1100: PLOMBERIE SANITAIRE**

Fourniture et pose des gouttières y compris toutes sujétions

Réseau d'évacuation des EU/EV

Réseau enterré

Lavabo blanc

Bac à laver en béton armé, carrelé et placé sur un socle en béton dans la cours

Colonnes de douche

Robinet d'eau dans la cour posé sur un socle en béton

WC complet

Fosse septique pour 40 usagers y/ c

Puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard

**Lot 1200:ELECTRICITE**

Ceinture de terre

Liaisons équipotentiels

Coffret et tableaux

Interrupteurs y /c foureautage et câblage

Prises de courant 2P+T 16A y /c foureautage et câblage

Appliques sanitaires 2P+T + intr le GRAND 16A

Réglettes y/c foureautage et câblage

Hublots ronds étanches y/c foureautage et câblage

Point de raccordement au réseau existant

**Lot 1300: V.R.D.**

Construction des caniveaux en agglomérés de 10x20x40cm bourrés de béton ordinaire

Dallage extérieur tout autour du bâtiment.

Fourniture et pose des pavés y/c toutes sujétions

**LOT 2 :**

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton arme en élévation ;
- Charpente - Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Électricité ;
- Peinture.
- Aménagements - VRD ;

**LOT3 :**

Le projet en sa totalité comprend les taches suivantes :

TRAVAUX PRELIMINAIRES-TERRASSEMENT

métallique et mur sous-bassement

FONDATIONS

BETON ARME EN ELEVATION

MAÇONNERIE

ENDUITS-CHAPES

CHARPENTE - COUVERTURE

MENUISERIE METALLIQUE

PEINTURE

ELECTRICITE (courants forts et faibles)

ASSAINISSEMENT

NETOYAGE GENERAL

**LOT 4;**

FONDATIONS

BETON ARME EN ELEVATION

MAÇONNERIE

ENDUITS - CHAPES

CHARPENTE - COUVERTURE

MENUISERIE METALLIQUE

PEINTURE

ELECTRICITE (courants forts et faibles)

ASSAINISSEMENT

NETTOYAGE GENERAL

Prise en compte des aspects socio-environnementaux

**Lire plutot**

voir additif en pièce jointe

*PENKA-MICHEL le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

***TSIAZE FOZANG Jean Pierre***



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**RECTIFICATIF 1 N° 1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 FEVRIER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES ET FOURCHES A LA SODECOTON**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*GAROUA le 22 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

**COMMUNE DE NYAMBAKA**

**ADDITIF N° 01/A/CNY/CIPM /2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 01 /AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR L'ACHAT D'UNE BENNE ET DES ACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA LE MAIRE DE LA COMMUNE D NYAMBAKA INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES ' I>E LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DAO CI -DESSUS VISÉ :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... Confère tableau pièces jointes</p>
	<p>Lire plutot Confère tableau pièces jointes</p> <p>Par ailleurs la date de remise des offres et de dépouillement est fixée au <b>26/02/2021</b>.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.</p>

NYAMBAKA le 20 Février 2021

Le MAIRE

**ABBO OUMAROU**

**COMMUNE DE NYAMBAKA****ADDITIF N° 02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 PORTANT PROGRAMMATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE CERTAINES OFFRES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres****Au lieu de ...**

n/a

**Lire plutot**

Les Avis d'Appel d'Offres ci-dessous, dont la date de dépouillement était initialement prévue pour le 05 Février 2021 à 14 heures, sont reprogrammés ainsi qu'il suit :

N°	Référence de l'Avis d'Appel d'Offre	Date initiale d'ouverture des offres	Dispositions nouvelles
1	AAO n° 01 du 13 Janvier 2021, relatif à l'acquisition d'un camion benne et accessoires	05 Février 2021 à 14 heures	L'ouverture des offres est prévue pour le vendredi 26 Février 2021 à 14 heures
5	AAO n° 05 du 13 Janvier 2021, pour l'exécution des travaux routiers dans la Commune de Nyambaka	05 Février 2021 à 14 heures	L'ouverture des offres est prévue pour le vendredi 26 Février 2021 à 14 heures

NYAMBAKA le 20 Février 2021

Le MAIRE

**ABBO OUMAROU**

**COMMUNE D'OKOLA**

**ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE;- LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **25 février 2021 à 10 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS.**

**LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE**

**LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT**

« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

**NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.**

**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **05 mars 2021 à 10 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

**2 Recevabilité des Offres****Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA par lot.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

**2 Recevabilité des Offres****Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA par lot.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.**

**3 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en une phase le **25 février 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en une phase le **05 mars 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>11.1: Critères éliminatoires :</b></p> <p>a) Absence de la caution de soumission ;</p> <p>b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;</p> <p>c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;</p> <p>d) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :</p> <p>Ø Le Cahier des Clauses Administrative Particulières (CCAP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ;</p> <p>Ø Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ;</p> <p>Ø La liste du matériel avec copies certifiées conformes des Factures, certificats de vente ou d'achat, cartes grises, contrat de location en annexe ;</p> <p>Ø La liste du personnel avec en annexe pour chaque personnel, un CV signé et daté, ainsi qu'une copie certifiée conforme du diplôme, photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité, ainsi qu'une attestation délivrée par l'ONIC valide pour le Conducteur des travaux, et une Attestation de Disponibilité pour les 02 (deux) personnels.</p> <p>Ø La proposition technique et planning d'exécution datés, signés, cachetés avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;</p> <p>Ø Le rapport de visite du site signé sur l'honneur avec les photos du site concerné, daté, cacheté et signé avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;</p> <p>Ø Les références de l'entreprise comprenant les travaux similaires exécutés dans les trois dernières années ;</p> <p>Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du lot choisi.</p> <p>e) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;</p> <p>f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :</p> <p>Ø Une soumission ;</p> <p>Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé</p> <p>Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;</p> <p>Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.</p> <p>g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 21 critères sur 26.</p> <p><b>11-2 : Critères essentiels :</b></p> <p>Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) critères essentiels ci-après :</p> <p><b>a.</b> Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur <b>six (06)</b> critères ;</p> <p><b>b.</b> Le Matériel de chantier à mobiliser sur <b>sept (07)</b> critères ;</p> <p><b>c.</b> Références de l'Entreprise sur <b>deux (02)</b> critères ;</p> <p><b>d.</b> Méthodologie sur <b>six (06)</b> critères ;</p> <p><b>e.</b> Proposition technique, planning, visite des lieux <b>sur trois (03)</b> critères ;</p> <p><b>f.</b> Approvisionnement du chantier sur <b>deux (02)</b> critères ;</p> <p><b>g.</b> Planning du chantier sur <b>un (01)</b> critère ;</p> <p><b>h.</b> Présentation de l'offre sur <b>deux (02)</b> critères ;</p> <p><b>i.</b> Capacité financière <b>un (01)</b> critère ;</p> <p><b>j.</b> Preuve d'acceptation des conditions du marché sur <b>deux (02)</b> critères.</p> <p>L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>11.1: Critères éliminatoires :</b></p> <p>g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 21 critères sur 26.</p>

5	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE</p>

*OKOLA le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NOA VINCENT DE PAUL**



## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE RURALE BITCHOUA.NORD-GABON  
AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE  
TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST"EN PROCÉDURE D'URGENCE\*\***

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PUITSEQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GABON DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

## COMMUNE DE TONGA

**POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLICSOLAIRE À TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LA  
COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'EP GADA MAYO DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à <b>17 millions F CFA.</b></li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CFA;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE,</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE QUATRE SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DODEO (LOT 1) ET DE MAYO-DARLE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
**1 Autres**
**Au lieu de ...**

- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.

- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.

\*

802	Murs extérieurs Pantex après impression à la chaux	m <sup>2</sup>	14,6
-----	--	----------------	------

**II- Compagnies d'assurances**

- CHANAS ASSURANCES ;
- ACTIVA ASSURANCES.

**Lire plutot**

- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.

- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 18 millions F CFA.

\*

802	Murs extérieurs Pantex après impression à la chaux	m <sup>2</sup>	146,6
-----	--	----------------	-------

**II- Compagnies d'assurances**

- ACTIVA ASSURANCES ;
- CHANAS ASSURANCES ;
- CPA :
- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;
- ZENITHE INSURANCE.

**Le reste sans changement.**

Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

*KONTCHA le 18 Février 2021*

*Le MAIRE*

***ABOUBAKAR SALIHOU***

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 12/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07,08, 09/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

*KONTCHA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE MEIGANGA**

**ADDITIF N° 01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 , 02, 03 ET 04/C-MGA/CIPM/2021 DES 19 ET 20 JANVIER 2021 RESPECTIVEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE : - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE LOKOTI ; - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À NGASSIRI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... n/a

## 1 Objet

**Lire plutot**

### Changement de date de dépouillement

Suite à l'Atelier d'échanges relatif à la gestion des Compétences transférées par le Ministère de l'Education de Base aux collectivités Territoriales Décentralisées auquel est convié le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés à Ngaoundéré les 23 et 24 février 2021,

Les dates de dépouillement des avis d'appel d'offre ci-dessus mentionnées, initialement prévues aux dates ci-dessus sont reportées ainsi qu'il suit :

N°	AVIS D'APPEL D'OFFRES	DATE DE DEPOUILLEMENT
01	AAO N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19-01-2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GARFA LIMBONA	04-03-2021
02	AAO N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19-01-2021 pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à NGASSIRI	
03	AAO N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19/01/2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI	05-03-2021
4	AAO N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 20-01-2021 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de LOKOTI	

**Le reste sans changement**

*MEIGANGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR KOMBO**

**COMMUNE D'OBALA**

**ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX  
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> n/a
	<b>Lire plutot</b> le contenu dans le fichier d'orgine

OBALA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**EDIBA Simon Pierre**

**COMMUNE D'OBALA**

**ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX  
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> le contenu dans le fichier d'origine

OBALA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**EDIBA Simon Pierre**

**COMMUNE DE LOBO**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CM/CIPL/2021 POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DU STAGE MUNICIPAL DE LOBO, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... N/A

## 1 Autres

### Lire plutôt

Les soumissionnaires de l'appel d'offres suscitée sont informés que les modifications ci-après seront portées à ladite procédure

-Le rôle d'**Ingénieur du Marché** sera assuré en co-ingénierie par le Délégué Départemental du MINSEP et le Délégué Départemental de la Région de Lobo. Les deux Délégués Départementaux sont tous accrédités par le Maître d'Ouvrage pour le suivi et l'exécution du Marché. À cet effet il :

approuvent le projet d'exécution et les différentes modifications proposées par le cocontractant, ou par le Maître d'œuvre ;

s'assurent de la fonctionnalité du projet et de son adéquation aux objectifs fixés par le Maître d'ouvrage ;

assurent le contrôle de la qualité des prestations ;

vérifient et signent contradictoirement les attachements avec le cocontractant ;

supervisent les opérations préalables à la réception des travaux.

-Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Lobo, contre présentation d'une quittance

remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** de la recette municipale de Lobo. Ce montant représente les

quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original

enregistrer.

-**Le Maître d'œuvre** est le Chef Service Technique de la Commune de Lobo. Il est chargé d'assurer la défense des intérêts

d'Ouvrage Délégué aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations objet du marché.

-Les enveloppes intérieures et extérieures :

- a. Seront adressées à monsieur Le Maire de la Commune de Lobo à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "DEPOUILLEMENT".

-Nonobstant les dispositions de l'alinéa 26.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite retirer son offre de la Commune de Lobo, Autorité Contractante, pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

### DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF N° ...../COM-LOBO/CIPM/2021

#### TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE DE FOOTBALL, EQUIPE D'UN GRADIN DANS LA COMMUNE DE LOBO

N° PRIX	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Un
<b>série 000 : INSTALLATIONS</b>				
TM001	Installation de chantier	Ft	1	1 800 000
TM002	Amenée et repli du matériel	Ft	1	1 000 000
TM003	Piquetage pour l'aire de jeux	Ft	1	1 000 000
<b>Sous - Total 000 INSTALLATIONS</b>				
<b>série 100 : TERRASSEMENT</b>				
TM101	débroussaillage et désherbage de l'emprise	m <sup>2</sup>	10 800	
TM102	Décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30cm	m <sup>2</sup>	10 800	
TM110	Déblais de toute nature sur une épaisseur de 30 cm pour plate-forme avec évacuation	m <sup>3</sup>	2 240	3
TM111	Tissu perméable couche de sable	m <sup>3</sup>	-	5



<b>Sous - Total 100 TERRASSEMENT</b>				
	<b>série 200: Aire de jeux, abords, couche drainante</b>			
TM201	tracage de l'aire de jeux selon les normes prescrites	ft	1,00	700
TM203	Béton armé pour gradins pour 200 places de dimension 20x30m	m3	67,5	160
TMa204	charpente métallique composée de fermes et pannes y compris le boulonnage	m3	-	100 000
TMb204	Bois charpente assemble pour fermes y compris pointes et toutes sujétion	m3	12,0	150 000
TM205	Couverture Toles bac 6/10ème pour gradin	m²	450,0	7 500
<b>Sous - Total 200</b>				
	<b>SERIE:300 PEINTURES</b>			
TM301	Peinture anticorrosive sur des Goals	m²	100	3
TM302	Peinture à huile sur éléments métalliques	m²	100	3
<b>Sous - Total 300 PEINTURES</b>				
	<b>Serie 400: EQUIPEMENTS</b>			
TM401	Fournitures et pose des Goals	u	2	500
TM402	Fournitures et pose et filets	u	2	300
<b>Sous - Total 400 EQUIPEMENTS</b>				
	<b>TOTAL HTVA</b>			
	<b>TVA (19,25%)</b>			
	<b>AIR (2,2%)</b>			
	<b>TOTAL TTC</b>			

Arrêté le présent devis estimatif à la somme TTC de : **Quarante Millions (40 000 000) de Franc**

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le MAIRE

**OBONO ONGUENE SERGE BERTIN**

# ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**ADDITIF N°01/AD/DG/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ DU 10 FEVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF  
DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>I –PIECE N°2 : Règlement Général de l'Avis d'Appel d'Offres (RGAO)</b></p> <p><b>Article 4 : Candidats admis à concourir</b></p> <p>4.1. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les cocontractants, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou</li><li>● Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre ;</li><li>● L'autorité contractante ou le maitre d'ouvrage possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation de marché publics.</li></ul> <p><b>19.6.</b> La caution de soumission peut être saisie :</p> <p>a. Si le Soumissionnaire :</p>

i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou

ii. N'accepte pas la correction des erreurs en appli cation de l'article 32 du RGAO ; ou

b. Si le Soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 39 du RGAO ; ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 40 du RGAO ;



iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

**27.1.** Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics

## II –PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres (RPAO)

### Article 6 : Dépôt et ouverture des offres

#### 6.1 Remise des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels seront déposés en **un temps** contre récépissé sous plis fermés, au **Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFoot** au plus tard le **12 mars 2021 à 14 heures**.

#### 6.2 Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 mars 2021 à 15 heures**, en un temps, à la salle de réunion du de l'ANAFoot en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Article 7 Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

#### 7.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la date d'ouverture des plis
- Non satisfaction de 2/3 des critères essentiels ;
- Satisfaction à 2/3 des spécificités techniques ;

- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- de la non livraison des équipements sportifs d'au moins vingt-cinq (25) millions de francs CFA au cours des cinq (05) dernières années ; (1ère et dernière page de la lettre commande ou du marché + PV de réception) ;

- d'une Offre financière incomplète ;

- de l'absence d'une autorisation du fabricant ou un mandat de représentation au Cameroun

## II –PIECE N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

### ARTICLE 9 : TEXTES APPLICABLES

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. 1. La Loi N° 2002/003 du 19 avril portant Code Général des Impôts ;
2. 2. La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publique au Cameroun ;
3. 3. La loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
4. 4. Le Décret N°87/02 du 02 Janvier 1987 portant réglementation du service après-vente
5. 5. Le Décret N°2013/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
6. 6. Le Décret N°2013/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
  
1. 7. Le Décret n°2018/66 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  
1. 8. L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Particulières ;
2. 9. L'Arrêté n°143/CAB/PM du 29 Août 2007 mettant en vigueur les Dossiers Types d'Appels d'Offres pour les Marchés Publics ;
3. 10. L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais de Dossiers d'Appels d'Offres ;
4. 11. La Circulaire n°0003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion du changement des conditions économiques des Marchés Publics ;
5. 12. La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités étatiques pour l'exercice 2021,
6. 13. Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures et services mis en vigueur par l'Arrêté n° 0033/SG/PM du 13 Février 2007.
7. 14. Les textes régissant les corps de métiers
8. 15. Les normes en vigueur

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché sont applicables

### ARTICLE 14 : LIEU ET MODE DE PAIEMENT

**14.1.** En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage au Fournisseur, dans les conditions indiquées dans le marché, le Fournisseur s'engage par les présentes à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

**14.2.** Les paiements s'effectueront au compte N° \_\_\_\_\_ ouvert au nom du Fournisseur dans les livres de la **Banque** \_\_\_\_\_.

**14.3.** Le Ministère des marchés publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture du présent du présent marché.

**NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT**

*YAOUNDE le 23 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NGACHU Enow***



**COMMUNE D'ELIG MFOMO**

**ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2021 DU 22 FÉVRIER 2021 OBJET : AONO 1, 2, ET DC 01 DE LA COMMUNE D'ELIG MFOMO POUR- LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ELIG MFOMO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissionnaires des Appels d'Offres cités en marge sont informés que faisant suite à la lettre l'ARMP numéro 071/L/ARMP/CRRMP/CCR/CCRA/CSE/ETO/2021 du 22 février 2021, les modifications ci après seront portées à ces procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le dépôt des offres initialement prévu le 10 février 2021 se fera le 02 mars 2021 à 12h et l'ouverture des offres se fera le même jour à 13h ;</li><li>- Le visa du MINMAP sera appliqué sur le décompte définitif ;</li><li>- Les attributions du Maitre d'ouvrage et de l'autorité contractante sont les mêmes ;</li><li>- Les frais de DAO sont payés à la commune d'Elig Mfomo ;</li><li>- La durée de validité de la caution est 120 jours ;</li><li>- L'ouverture des plis se fera en un temps ;</li><li>- L'absence de la caution est un critère éliminatoire ;</li><li>- Au lieu de dossier de consultation lire appel d'offre pour l'AONO 2 ;</li><li>- Le RPAO paraphé sera dans l'offre technique ;</li><li>- L'exigence des marques sera interdite dans la DC</li><li>- Seuls les textes réglementaires dans les marchés publics seront appliqués.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p>

*ELIG-MFOMO le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

***AYISSI STANISLAS***



**COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER**

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°03/AONO/CA.BFMR7BIP MLNDUH/CIPM/2021 DU 04/02/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> CADRE DU BORDEREAU DU PRIX UNITAIRE
	<b>Lire plutot</b> NOUVEAU CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES: VOIR PIECE JOINTE

*BAFOUSSAM le 18 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON  
DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir ancien Avis de la DC
	<b>Lire plutot</b> voir la description des travaux sur l'additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NJOYA OUSMANOU***

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**RELATIVE A L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DESANTE INTEGRE DE NJITAPON,  
DANSLA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> modifications de la désignation, du montant et de la caution
	<b>Lire plutot</b> confer Additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON  
DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Cout Prévisionnel</b>
	<b>Au lieu de ...</b> le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>25 000 000 FCFA.</b>
	<b>Lire plutot</b> 5-Coût prévisionnel : le coût prévisionnel TTC de l'opération 6 l'issue des études préalables est de <b>22 000 000 FCFA</b>

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**RELATIVE A L'EAULPEMENTENMATERIEL MEDICAL AUCENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJITAPON,  
DANS LA COMMUNEDE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir ancien Avis de la Demande de Cotation
	<b>Lire plutot</b> voir les quantités dans le présent additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

**POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL (LOT1 ET 2).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou anglais en six (06) exemplaires (un original et cinq copies. / marquées comme tel) devra parvenir au du Service des marchés de la Commune de. Penka- Michel au plus tard le <b>24/02/2021 à 8 heures</b>. Cette offre portera la mention suivante :</p> <p>« <b>N°01/DC/C-PM/SG/SM/aPM/2021 DU 03 /02/2021_</b> <b>POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL.</b> <b>A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>24/02/2021 à 10 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) auprès de la commune de Penka- Michel.</p>

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

**TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**